



FEDERATION
OF CANADIAN
MUNICIPALITIES

FÉDÉRATION
CANADIENNE DES
MUNICIPALITÉS

Fonds municipal vert

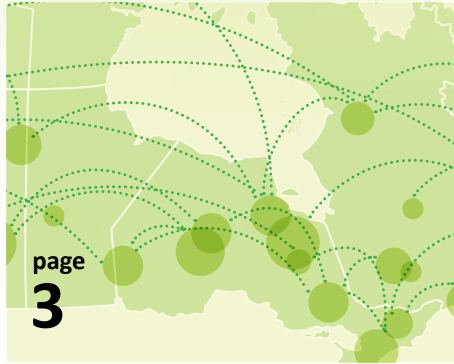
Toujours en évolution

Rapport annuel 2014-2015



Table des matières

Aperçu	2
Le triple bilan	4
Inspirer	10
Rassembler	12
Renforcer	16
Financer	20
Évolution dirigée, résultats supérieurs	24
Conclusion	27
Notes en fin de texte	28
Annexes	29



Le gouvernement du Canada a doté la Fédération canadienne des municipalités (FCM) de 550 millions de dollars afin d'établir le Fonds municipal vert^{MC}. Le Fonds appuie les partenariats et sert de levier aux projets financés par les secteurs public et privé afin d'atteindre des normes supérieures de qualité de l'air, de l'eau, du sol et de protection du climat.

Message aux partenaires

Nous sommes heureux de vous présenter le *Rapport annuel 2014-2015* du Fonds municipal vert^{MC} (FMV). Comme en témoigne ce rapport, le FMV continue d'évoluer et de s'améliorer en tant que catalyseur du développement durable municipal.

Pour le gouvernement du Canada, la Fédération canadienne des municipalités (FCM) constitue un partenaire idéal dans la réalisation de projets de développement durable principalement en raison de la relation de confiance qu'elle cultive depuis longtemps avec les leaders municipaux du développement durable et de son exceptionnelle capacité à susciter le changement. Comme le montrent les données présentées à la page 3, les projets municipaux de développement durable – qui visent notamment les matières résiduelles, l'eau potable, la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'efficacité énergétique – ont des incidences positives durables sur l'ensemble du Canada. Grâce au FMV, les municipalités ont accès aux ressources et aux moyens dont elles ont besoin pour planifier et mettre en œuvre de tels projets ainsi que pour en mesurer les effets.

En 2014-2015, la FCM a poursuivi sa gestion rigoureuse des 500 millions de dollars¹ affectés à l'origine par le gouvernement du Canada, comme cela s'impose dans un contexte de faible rendement du marché des capitaux. À la fin de l'exercice financier, la valeur du Fonds s'établissait à 596 millions de dollars et le montant total des investissements approuvés depuis sa création pour la réalisation de projets municipaux se chiffrait à 706 millions de dollars², sans compter les 50 millions de dollars versés à titre de subventions. Autrement dit, la somme des prêts et des subventions du FMV approuvés par la FCM est de 40 % plus élevée que la dotation initiale du gouvernement du Canada.

Un autre signe de l'efficacité remarquable du FMV est que le Fonds continue d'offrir des programmes novateurs qui renforcent les capacités des municipalités à concevoir et à mettre en œuvre des projets de développement durable couronnés de succès. Le Programme de leadership en gestion des actifs décrit à la page 13, qui doit être lancé à l'automne de 2015, en est un bon exemple. C'est le seul programme en Amérique du Nord à intégrer les principes du développement durable dans les décisions relatives aux infrastructures municipales.

Le FMV est extrêmement bien placé pour comprendre et prévoir les défis de développement durable que doivent relever les municipalités lorsqu'elles renouvellent leurs infrastructures. C'est ce qui fait que l'accent mis sur les connaissances et le renforcement des capacités augmente la valeur du FMV. À toutes ces municipalités qui doivent planifier à long terme leurs investissements en infrastructures, le FMV offre les outils, les connaissances et les réseaux développés qu'il leur faut pour prendre des décisions éclairées et réaliser des projets fructueux. Par l'intermédiaire du FMV, le gouvernement du Canada et la FCM maximisent les améliorations à la qualité de vie des collectivités qui résultent des projets municipaux de développement durable.

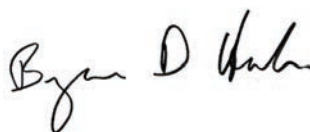
Comme en témoigne le présent rapport, le FMV est un relais et un multiplicateur de connaissances de plus en plus utiles en matière de développement durable. Le FMV ne cesse d'élaborer et de mettre en œuvre de nouvelles méthodes plus efficaces pour recueillir et analyser l'information pertinente, et la transformer ensuite en produits, en réseaux et en occasions d'apprentissage accessibles et pratiques. Grâce à ce processus, le FMV permet aux municipalités de repousser les limites du développement durable pour le plus grand bien de tous les Canadiens.

Le président de la FCM,

Le président du Conseil du FMV,



Raymond Louie
MAIRE SUPPLÉANT, VILLE DE VANCOUVER



Ben Henderson
CONSEILLER MUNICIPAL, VILLE D'EDMONTON

Aperçu

Depuis sa création il y a 15 ans, le Fonds municipal vert^{MC} (FMV) de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) a évolué au rythme des leaders locaux du développement durable, tout en stimulant la progression continue du secteur municipal. Au cours de l'exercice 2014-2015, la FCM a investi, par l'intermédiaire du FMV, 50,6 millions de dollars³ dans 12 projets d'immobilisations et 5,1 millions de dollars dans 47 plans, études et essais. Si chaque investissement fait par le FMV a des effets importants, il en va tout autant de l'apport du FMV aux capacités municipales. Il fait progresser des centaines de municipalités dans leurs aptitudes à planifier, à réaliser et à reproduire des projets procurant des avantages environnementaux, économiques et sociaux à leurs résidents. Cet apport vient de l'accent mis par la FCM sur des programmes de financement et de partage des connaissances répondant précisément aux besoins des municipalités.

Les plus récents projets financés par le FMV affichent une plus grande maturité et une plus grande efficacité, promettant davantage de valeur aux Canadiens. C'est ainsi que la nouvelle offre de financement du FMV privilégie les projets communautaires novateurs susceptibles d'apporter des avantages environnementaux considérables et présentant un fort potentiel de reproductibilité et de leçons retenues à partager. Les nouveaux programmes d'apprentissage entre pairs (axés sur le réaménagement des sites contaminés et la gestion des actifs) permettront aux municipalités de redynamiser des terrains sous-utilisés, vacants et souvent contaminés ainsi que d'intégrer les facteurs environnementaux, économiques et sociaux à leur planification à long terme des infrastructures.

En examinant, analysant et mettant constamment à jour les offres et les processus du FMV, la FCM favorise la réussite de projets de développement durable novateurs et l'évolution continue du secteur de développement durable municipal. Le FMV inspire, rassemble, renforce les capacités et propose du financement pour aider les municipalités à intégrer des processus autrefois jugés novateurs pour en faire de nouvelles méthodes courantes.

Le FMV **INSPIRE**

l'innovation en partageant des pratiques exemplaires, des processus et les leçons retenues.

Le FMV **RASSEMBLE**

les leaders municipaux, les collectivités, les experts, les pairs et des alliés de tout le Canada.

Le FMV **RENFORCE**

les capacités au moyen de formations, d'outils, de ressources et de financement.

Le FMV **FINANCE**

des projets novateurs en proposant diverses solutions de financement.

En chiffres

Le Fonds, c'est :

500⁴

MILLIONS DE DOLLARS

Dotation initiale
totale



596

MILLIONS DE DOLLARS

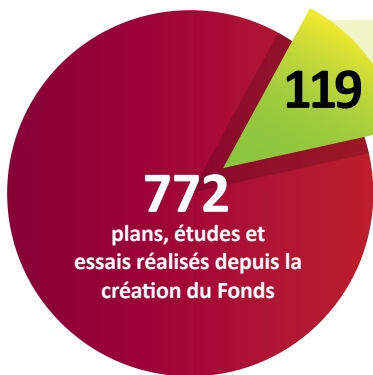
Valeur du Fonds
au 31 mars 2015



706⁵

MILLIONS DE DOLLARS

Montant total des
fonds autorisés



projets d'immobilisations achevés depuis la création du Fonds

- Contribution d'environ 576 millions de dollars au PIB
- Création d'emplois équivalant à plus de 7 200 années-personnes
- Augmentation du revenu des ménages d'environ 330 millions de dollars

Outils de partage des connaissances produits par le FMV depuis sa création

790

études de cas

112

publications ou
collections pour
les divers secteurs

87

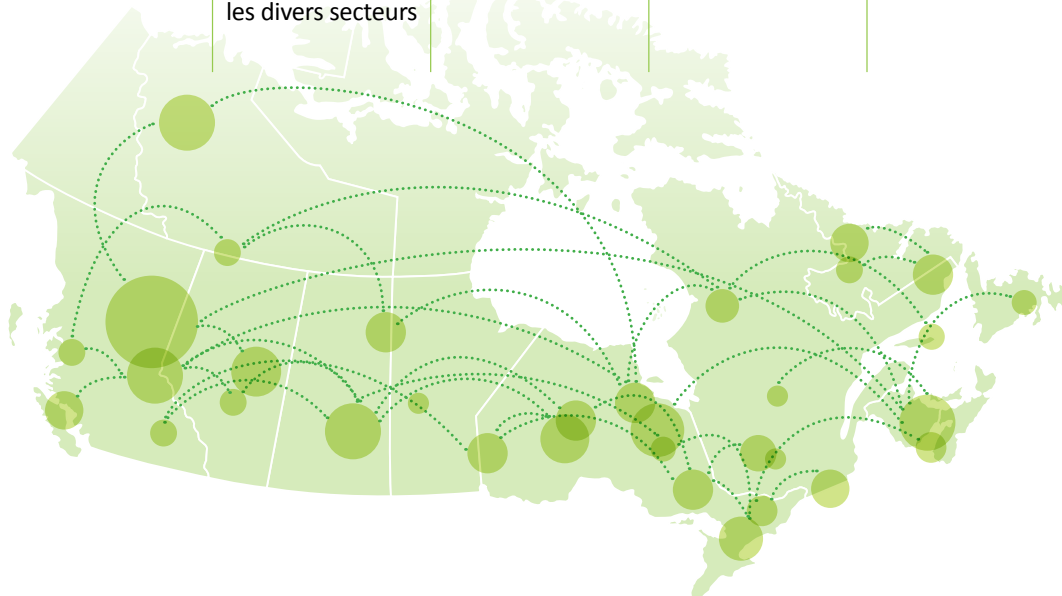
vidéos sur des
projets primés

78

webinaires

36

bulletins du FMV



Résultats déclarés depuis la création du Fonds



Traitement de

159 000 000

de mètres cubes
d'**EAUX USÉES** par année



Réduction de la
consommation d'**EAU** de près de

325 000

mètres cubes
par année



Réduction des émissions de
POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES de plus de

453 000

kilogrammes par année



Réduction
des **ÉMISSIONS** de **GES** de

371 000

tonnes par année



Rétablissement de

74

hectares de **TERRAINS** contaminés pour
un usage productif



Amélioration de
la qualité de plus de

56 000

mètres cubes
de **SOLS**



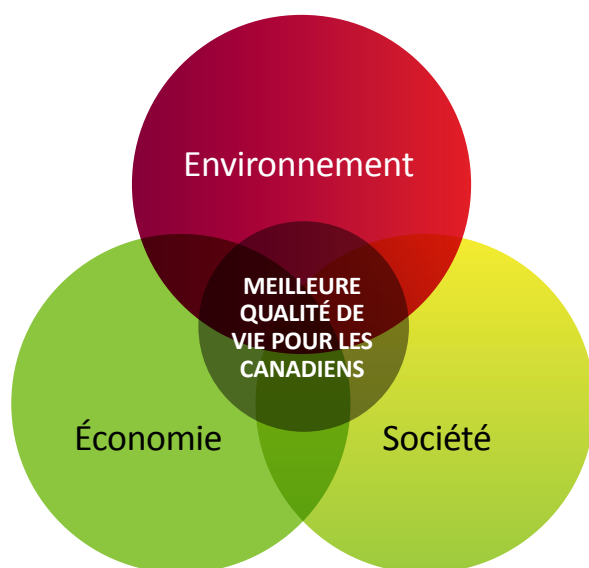
Valorisation de

151 000

tonnes de **MATIÈRES RÉSIDUELLES**
par année

Le triple bilan

Les dirigeants municipaux de partout au Canada reconnaissent de plus en plus qu'un projet de développement durable ne doit pas seulement présenter des avantages pour l'environnement, mais aussi pour l'économie et la société dans son ensemble. Les effets combinés et souvent complémentaires de ces avantages améliorent concrètement la qualité de vie locale : eau de meilleure qualité, meilleurs services municipaux, utilisation plus efficace de ressources comme l'énergie. C'est pourquoi la FCM incite à faire état des résultats en fonction du triple bilan et évalue les effets des projets du FMV en utilisant cette approche qui tient compte des critères environnementaux, économiques et sociaux.



Les trois principaux résultats des projets d'immobilisations financés par le FMV, par domaines d'impact :

ENVIRONMENTAL

Réduction de la consommation d'énergie
Réduction des émissions de GES
Réduction de la consommation d'eau

ÉCONOMIQUE

Réduction des coûts d'exploitation
Création ou soutien d'emplois
Création ou amélioration de sources de revenus

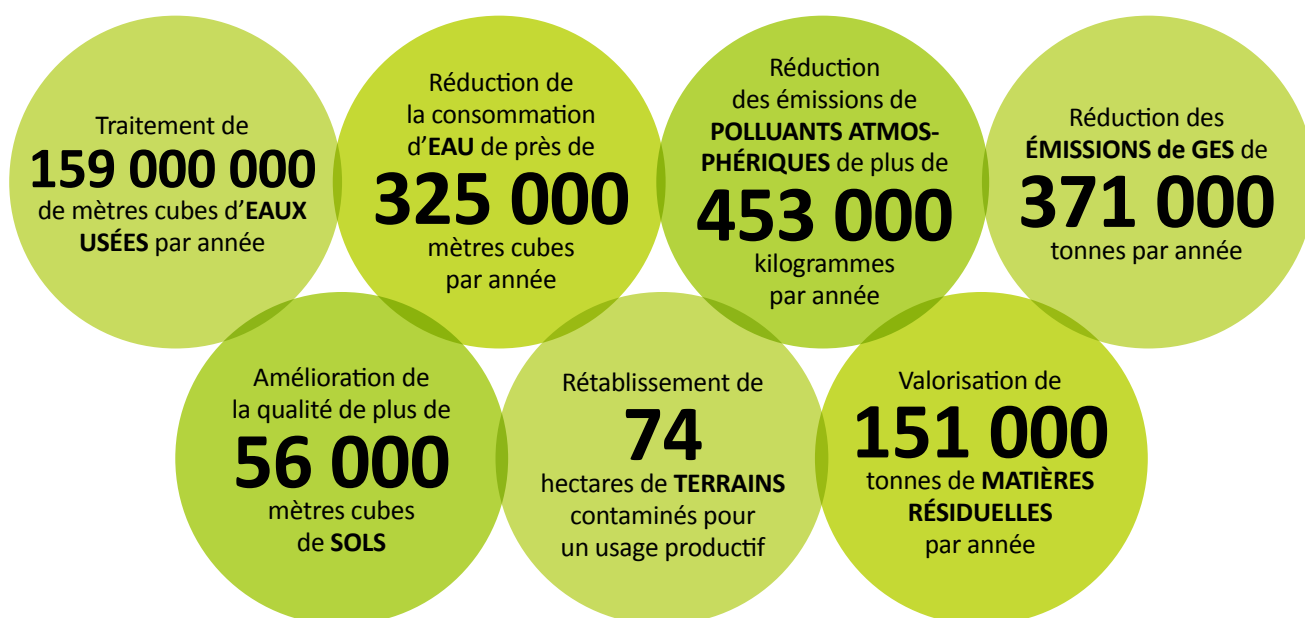
SOCIAL

Amélioration de la santé
Revitalisation de la collectivité
Éducation et sensibilisation de la population

Avantages environnementaux

Pour chaque projet d'immobilisations financé par le FMV, la FCM exige que le demandeur principal soumette des rapports précis sur les incidences environnementales mesurables du projet. La FCM reçoit chaque année entre 15 et 20 rapports du genre. En 2014-2015, les 16 rapports soumis décrivaient les résultats obtenus sur une base annuelle. Globalement, les résultats étaient les suivants : économies d'énergie de 25 043 gigajoules, réduction de 11 533 tonnes d'émissions de GES, traitement de 15 millions de mètres cubes d'eaux usées et valorisation de 7 501 tonnes de matières résiduelles.

Résultats des projets d'immobilisations achevés depuis la création du Fonds (119 projets)



« Selon les entrevues et les documents analysés, les rapports sur les résultats environnementaux se sont améliorés tant sur le plan de la cohérence que de la qualité des mesures. »

– Examen et vérification quinquennaux de la performance du FMV par **Ernst & Young**, 2014

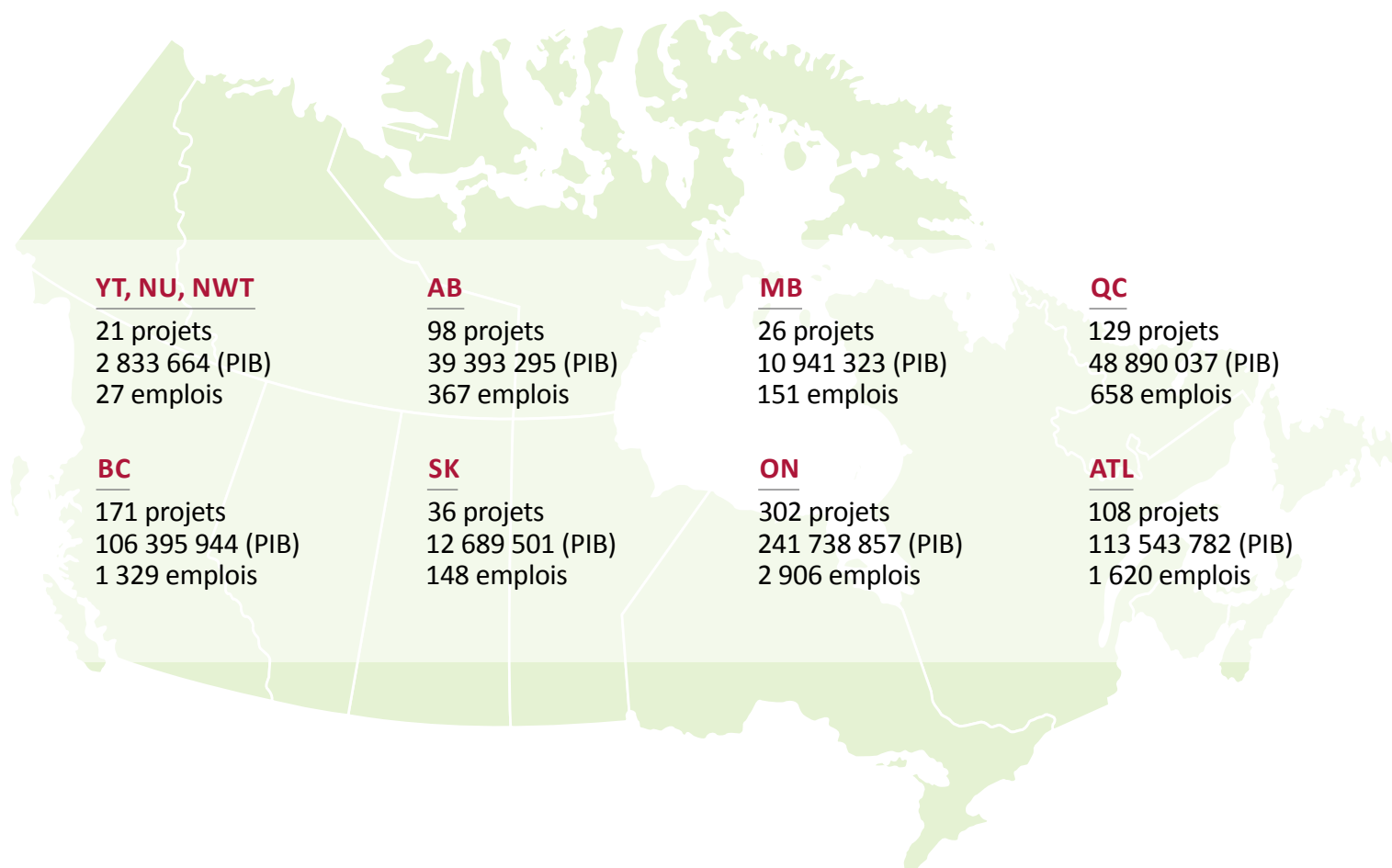
Le saviez-vous?

Prévision du rendement

Il est très difficile de prévoir avec exactitude les résultats d'un projet novateur, et les projets financés par le FMV ne font pas exception à la règle. Pour obtenir le financement du FMV, le demandeur doit fournir à la fois les résultats prévus et les résultats réels du projet proposé, et il y a parfois des écarts importants entre les deux. Le tableau F2 de l'annexe F illustre très clairement. Les facteurs à l'origine de ces écarts diffèrent d'un projet à l'autre. Dans certains cas, le demandeur n'a pu mettre son projet efficacement en œuvre à cause de circonstances imprévues (p. ex., des conditions climatiques inhabituelles) ou de problèmes de gestion de projet (p. ex., une modification du budget). À l'inverse, les incidences d'un projet donné peuvent être plus importantes que prévu. Par exemple, la quantité totale d'émissions de GES évitées par les projets du secteur Énergie dont les rapports ont été soumis en 2014-2015 était trois fois plus élevée que celle prévue.

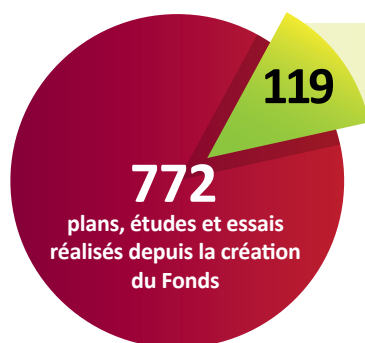
Avantages économiques

Les projets du FMV contribuent de manière sensible aux économies locales en créant des emplois, en augmentant le revenu et le PIB, et en entraînant d'autres avantages. Les données suivantes⁶ illustrent les incidences économiques des 891⁷ projets réalisés entre la création du Fonds et le 31 mars 2015.



Incidences immédiates et durables

Les projets financés par le FMV ont des incidences immédiates et des incidences durables. Les effets à court terme incluent la création d'emplois et l'achat de matériaux. Pour ceux à long terme, on note la réduction de la consommation d'énergie et la prolongation de la durée utile des sites d'enfouissement.



projets d'immobilisations achevés depuis la création du Fonds

- Contribution d'environ 576 millions de dollars au PIB
- Création d'emplois équivalant à plus de 7 200 années-personnes
- Augmentation du revenu des ménages d'environ 330 millions de dollars

Avantages sociaux

En mars 2015, le FMV avait recueilli les données relatives aux effets sociaux des 59 projets d'immobilisations achevés depuis 2010. Les chiffres ci-dessous représentent les effets sociaux particuliers de ces projets. Bien que les effets combinés des projets améliorent la qualité de vie à l'échelle locale, les effets sociaux particuliers varient en fonction des caractéristiques de chaque projet et de l'état de la collectivité.

60 %
santé publique

L'assainissement de l'air améliore la santé

Un air plus sain permet de réduire l'incidence des maladies respiratoires et d'améliorer la santé publique. Près de 60 % des projets font état d'une amélioration de la santé publique.

33,3 %
loisirs

L'amélioration de la qualité de l'eau favorise les activités récréatives

L'amélioration des installations de traitement des eaux usées assainit les plans d'eau locaux pour favoriser des activités récréatives et économiques, et aide souvent à revitaliser des quartiers autrefois négligés. Environ le tiers des projets font état d'une augmentation des loisirs.

65 %
revitalisation

Les bâtiments verts favorisent la revitalisation

Selon les données recueillies, les bâtiments verts financés par le FMV (bibliothèques, centres de loisirs, bureaux, etc.) contribuent à la revitalisation de la collectivité (65 % des projets) et créent des possibilités récréatives tout en améliorant la santé publique (50 % des projets).

Le saviez-vous?

Apprendre de ses échecs

Les rapports exigés des demandeurs sur les projets d'immobilisations financés par le FMV doivent faire état des aspects négatifs comme des aspects positifs. Les projets qui ne peuvent atteindre leurs cibles sont souvent ceux dont on tire les leçons les plus utiles, lesquelles accroissent les chances de réussite d'autres projets. Un projet dont le rapport a été soumis en 2014-2015 en fournit un exemple éloquent.

Le projet prévoyait la récupération de la chaleur dégagée par le système de réfrigération d'un aréna. Au cours de la première année d'exploitation, les installations n'ont pas donné les résultats anticipés. En fait, la consommation d'énergie nette a augmenté. La municipalité a alors appliqué des mesures correctives pour améliorer le rendement énergétique. Après l'analyse de ce projet et de 11 projets semblables, la FCM a tiré plusieurs précieuses leçons qui ont ensuite été communiquées à d'autres demandeurs. La FCM a ainsi pu réunir les principaux facteurs de réussite d'un projet d'efficacité énergétique : formation adéquate des gestionnaires et du personnel sur l'optimisation du rendement, communication claire des exigences d'exploitation de l'installation aux fournisseurs d'appareils, et adoption d'une stratégie de suivi pour détecter et corriger rapidement un rendement déficient.

Impacts sur les capacités municipales

L'impact le plus important et le plus durable du FMV a trait au renforcement des capacités des municipalités en matière de conception, de planification, de mise en œuvre et de suivi des résultats des projets de développement durable. Depuis la création du FMV, la FCM a financé 119 projets d'immobilisations achevés ainsi que 772 plans, études et essais réalisés, et assuré le suivi de l'évolution et des résultats de chacun. La FCM analyse de près les données relatives aux projets du FMV afin d'identifier les facteurs de réussite ou d'échec de manière à partager de diverses façons ces connaissances avec les municipalités. En améliorant continuellement ses méthodes de collecte, d'analyse et de mise en valeur des données provenant des projets du FMV, la FCM améliore son soutien aux leaders municipaux du développement durable tout en stimulant l'évolution de ce secteur.



Source : Andy Yu

Exemple de projet

Rendement de l'investissement à long terme

En 2011, la FCM a investi 2,5 millions de dollars en fonds du FMV pour soutenir un projet de 7,5 millions de dollars visant à moderniser une installation de traitement des eaux usées de la Ville de Kapuskasing (Ontario). Ce projet engendrera des avantages économiques⁸ estimés à 19,4 millions de dollars par suite d'une réduction des coûts de gestion des biosolides, d'une augmentation de la valeur foncière et de l'amélioration des activités récréatives. La municipalité a apporté depuis de nouvelles améliorations à cette installation, dont une centrifugeuse en 2014.

« Les améliorations apportées à notre installation de traitement des eaux usées ont permis d'assainir l'eau et de permettre à davantage de citoyens de profiter de la rivière. L'an dernier, par exemple, le concours de pêche à la ligne a rassemblé 100 embarcations – un nouveau record. En 2015, nous ajouterons un deuxième concours. »

– Yves Labelle, directeur général, Ville de Kapuskasing



Source : Ville d'Iqaluit

Exemple de projet

Centre aquatique d'Iqaluit

Par l'intermédiaire du FMV, la FCM et le gouvernement du Canada contribueront au financement d'un nouveau centre aquatique qui sera construit sur un site contaminé vacant de la Ville d'Iqaluit au Nunavut. Ce projet de 41 millions de dollars intègre une longue liste de caractéristiques environnementales et s'attaque à certaines causes profondes des problèmes sociaux de la collectivité.

Un aspect important du projet est le système énergétique communautaire qui récupérera et recyclera la chaleur résiduaire des génératrices au diesel qui alimentent la ville en électricité. Le projet comporte aussi une enveloppe thermique à haut rendement pour le bâtiment, des systèmes de récupération de chaleur de l'air évacué, des pompes et des ventilateurs à vitesse variable ainsi que des chaudières à rendement supérieur. Par rapport à un centre aquatique conventionnel, il est prévu que le nouveau centre consommera annuellement 75 % moins de mazout et 10 397 gigajoules d'énergie de moins tout en réduisant de près de 800 tonnes ses émissions de GES. Le projet vise une certification LEED^{MC} Argent.

Selon les prévisions, la population d'Iqaluit doublera d'ici 2030 alors que la municipalité ne compte pratiquement pas d'infrastructures récréatives. Ce facteur contribue à des problèmes de santé mentale et physique dans la collectivité. Réalisé avec une aide financière du FMV en 2014-2015, le Plan de développement durable de la collectivité d'Iqaluit fait partie de nombreuses études et rapports attestant le manque d'installations de loisirs. La conception de la nouvelle installation a fait l'objet d'une vaste consultation de la collectivité.

Le centre aquatique, qui comprend une piscine, un gymnase, une salle pour les aînés et des espaces publics intérieurs et extérieurs, sera construit à un endroit accessible aux piétons, sur un site contaminé à l'abandon. Le site abritait autrefois une base militaire américaine. La contamination causé par les activités de cette base durant les années 1940 et par un déversement

pétrolier sera corrigée sur place pendant la construction. Une fondation antirouille et des appuis de surface permettront de réduire la pression du bâtiment sur le pergélisol. La construction devrait être achevée à la fin de 2016.

« Ce projet aura des effets positifs sur la santé et le bien-être des résidents, en plus d'éviter au maximum les incidences potentiellement négatives sur l'environnement. »

– **John Stephen Mabberi-Mudovni**, responsable des services municipaux, Ville d'Iqaluit



Idées Innovation Confiance

► Inspirer

Tout au long de ses 15 années d'existence, le FMV a été la principale source d'inspiration du développement durable municipal au Canada. Alimentée par plus d'un millier de projets financés par le FMV, cette inspiration prend de nombreuses formes : Conférence sur les collectivités durables (CCD) de la FCM et Prix des collectivités durables, webinaires, ateliers et publications, dont des bulletins, des études de cas et des guides de pratiques exemplaires. Le FMV inspire les leaders du développement durable local en leur communiquant les démarches mises en œuvre, les résultats obtenus et les leçons tirées par des pairs faisant face, ou ayant fait face, à des défis semblables.

Mettre les succès en valeur

Sachant à quel point le succès engendre le succès, la FCM remet chaque année les Prix des collectivités durables à l'occasion de sa Conférence sur les collectivités durables. En 2015, les lauréats des Prix des collectivités durables ont participé à une cérémonie spéciale et à une table ronde intitulée *La prochaine excellente idée : promesse de technologies et de solutions*. La FCM a également organisé une série de trois webinaires du FMV, *Le Cercle des Lauréats*, auxquels ont participé 150 personnes, en plus de produire des documents vidéo sur les lauréats et de les diffuser en ligne.



Le programme « Halifax, ville solaire » a remporté un Prix des collectivités durables 2015 de la FCM

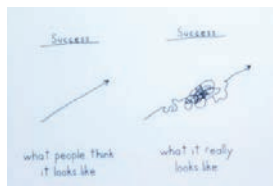
De gauche à droite, Raymond Louie, président de la FCM, maire suppléant de la Ville de Vancouver (C.-B.) et ex-président du Conseil du FMV; Bill Karsten, conseiller de la Municipalité régionale d'Halifax; Jennifer Watts, conseillère de la Municipalité régionale de Halifax; Richard MacLellan, directeur, Énergie et Environnement, Municipalité régionale d'Halifax, et Brock Carlton, chef de la direction de la FCM.

L'échec mène au succès

Partager les échecs, une nouvelle séance plénière de la Conférence sur les collectivités durables (CCD), a été aussi populaire qu'appréciée. Lors des sondages réalisés par la suite, de nombreux délégués ont indiqué que cette séance plénière avait été le point marquant de la Conférence. Au cours de cette séance, trois dirigeants municipaux ont décrit les enseignements qu'ils avaient pu tirer de l'échec d'un projet de développement durable. En permettant des échanges sur l'échec dans un environnement détendu, la séance a favorisé l'apprentissage en encourageant les municipalités à partager leurs connaissances sur les obstacles à la réussite.



Merci @FailForward de nous encourager à apprendre de nos échecs. Une autre bonne séance @ReseauFCM à la #2015CCD!

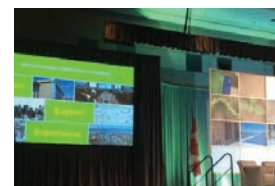


Mobiliser les leaders de demain en développement durable

La CCD de 2015 a accueilli un nombre record d'étudiants. Les 60 délégués étudiants ont participé à de multiples activités, notamment des séances plénières, des ateliers et des discussions en groupe. Les commentaires du groupe consultatif externe sur la Conférence ont été très positifs : « Les étudiants ont vraiment contribué à la Conférence. Il est bon qu'ils aient été si nombreux. Ils apportent de nouveaux points de vue. »



La #2015CCD commence @ la maison; 60 étudiants apportent leur énergie et leur vision + nous leur enseignons;)



« Vision, franchise et exemples concrets éclairants »

Popularité des webinaires pratiques

En 2014-2015, le FMV a organisé 10 webinaires auxquels ont participé 643 personnes. Les sondages réalisés après leur tenue ont révélé que 84 % des participants prévoyaient utiliser dans leur travail une idée, une stratégie ou un outil qu'ils en ont tirés. En outre, 73 % des participants ont dit que les webinaires avaient répondu à leurs attentes ou les avaient dépassées. Les webinaires particulièrement populaires ont été les suivants : *Avant-première : Programme de leadership en gestion des actifs du FMV*, *Préparatifs au programme des Partenaires dans la protection du climat* (en collaboration avec Eco-West) et la série en trois parties *Le Cercle des Lauréats : Leçons apprises de projets exemplaires*.

Le saviez-vous?

Demande croissante pour des connaissances en matière de réaménagement de sites contaminés

La séance de formation avancée en réaménagement des sites contaminés offerte dans le cadre de la Conférence sur les collectivités durables de 2015 a rapidement fait le plein de participants : 50 délégués ont participé à cette séance jumelée à une visite d'étude. La FCM a aussi mis en valeur des succès de réaménagement de sites contaminés à l'occasion d'un exposé du FMV devant une cinquantaine de délégués à la conférence Americana à Montréal.

Le saviez-vous?

Célébrer la réussite, inspirer l'effort

Le programme des Partenaires dans la protection du climat (PPC), offert en partenariat par le FMV de la FCM et l'ICLEI (les Gouvernements locaux pour la durabilité), a célébré son 20^e anniversaire en 2014. Le programme compte plus de 275 municipalités participantes qui représentent près de 65 % de la population canadienne totale. En cette année anniversaire, la FCM a publié des études de cas portant sur neuf municipalités ayant franchi toutes les étapes du cadre en cinq étapes du programme des PPC. La FCM a également produit un historique interactif du programme et une galerie de photos, entre autres éléments, pour souligner l'anniversaire.

Pairs Leaders Réseaux

Rassembler

La FCM rassemble des personnes, des organisations et des réseaux. Grâce au FMV, nous donnons aux leaders du développement durable local des occasions de se rencontrer, de partager des informations et d'établir des réseaux, formels ou informels, avec des personnes animées des mêmes valeurs de toutes les régions du pays. Ces liens sont d'autant plus importants que le projet est novateur. Par nos programmes d'apprentissage entre pairs, nos occasions de réseautage formelles et informelles ainsi que du soutien personnalisé du personnel du FMV, nous pouvons mettre les demandeurs en lien avec des personnes-ressources ayant l'expérience et l'expertise nécessaires pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs et de faire avancer la cause du développement durable.

Exemple de projet

Établir des liens pour relever des défis communs

Le FMV s'appuie régulièrement sur l'expérience de personnes-ressources avec qui des liens ont été établis au fil de centaines de projets. Le personnel du FMV agit alors comme un courtier en connaissances : il met les responsables d'une municipalité en communication avec ceux d'une autre municipalité confrontée, ou ayant été confrontée, à des enjeux de développement durable similaires. Voici un exemple récent de liens établis entre deux

municipalités éloignées de plusieurs milliers de kilomètres. La planification d'une nouvelle caserne de pompiers certifiée LEED à Qualicum Beach (C.-B.) a profité d'un projet semblable réalisé à Gatineau (Québec). Un membre du personnel du FMV a assuré la prise de contact entre les responsables des deux municipalités afin de faciliter les échanges.



Apprentissage entre pairs

Dans le modèle d'apprentissage entre pairs, les participants partagent leurs connaissances, leurs idées et leurs expériences afin que tous en profitent. Contrairement au modèle d'apprentissage traditionnel de type magistral par étapes, l'apprentissage entre pairs permet aux participants de rapidement cibler, comprendre et mettre en pratique des concepts relativement complexes. Afin de profiter de tels avantages, la FCM propose trois programmes d'apprentissage entre pairs dans le cadre de l'offre du FMV :

1 Le Programme de leadership en gestion des actifs, programme phare pour l'avenir des infrastructures municipales

Le déficit canadien des infrastructures dépasse les 100 milliards de dollars, imposant aux municipalités des choix d'une difficulté incroyable sur ce qui doit être fait, quand et comment. Devant un tel défi, la capacité de gérer efficacement les infrastructures à long terme – en tenant compte non seulement des coûts des immobilisations, mais aussi des coûts d'exploitation et d'entretien ainsi que du rendement environnemental et des incidences sociales – devient de plus en plus indispensable. Offert par l'intermédiaire du FMV, le Programme de leadership

en gestion des actifs de la FCM vise le développement de cette capacité en permettant aux dirigeants municipaux de collaborer entre eux. Grâce à ce programme, les municipalités admissibles ont aussi accès au financement du FMV pour élaborer ou mettre à jour une politique, une stratégie ou un cadre de gouvernance en matière de gestion des actifs, tout en s'assurant de sa conformité avec les objectifs de développement durable qu'elles se sont fixés.

2 Du camp de formation au groupe consultatif : une percée en matière d'apprentissage entre pairs

L'un des défis les plus complexes auxquels sont confrontées les municipalités canadiennes est le réaménagement des sites contaminés. Plusieurs facteurs compliquent la réalisation de tels projets, notamment la possibilité d'une contamination environnementale dont les municipalités ne sont habituellement pas responsables. En 2013, le FMV a lancé un projet pilote – le Camp de formation sur les sites contaminés – afin d'encourager l'apprentissage entre pairs dans ce domaine. Le succès remporté par ce projet pilote a inspiré une suite d'initiatives de plus en plus raffinées.

Le groupe a également joué un rôle consultatif en cernant et en recueillant les idées clés et les pratiques exemplaires provenant de projets fructueux de réaménagement de sites contaminés. Cette recherche a été raffinée de façon plus poussée en élaborant un cadre en sept étapes qui a été validé par des praticiens, des promoteurs et des experts-conseils du domaine des sites contaminés. Ce cadre est le fondement de la prochaine étape – le Programme de leadership en réhabilitation de sites contaminés – dont les activités d'apprentissage commenceront au milieu de l'année 2015.

En 2014, la FCM a formé, par l'intermédiaire du FMV, un groupe consultatif sur l'apprentissage entre pairs en matière de sites contaminés. Le groupe compte 15 membres, dont 8 qui ont participé au projet pilote initial. Au fil d'une série de réunions, les membres du groupe ont approfondi leurs connaissances au moyen d'activités d'apprentissage en ligne, d'une visite d'étude et de consultations auprès d'experts reconnus dans le domaine des sites contaminés.

« La Ville de Brantford a grandement profité des échanges que nous avons eus avec des collègues spécialisés en sites contaminés d'autres municipalités. Nous avons aussi apprécié pouvoir partager nos expériences et nos succès. »

– Tara Tran, planificatrice municipale, Ville de Brantford

3 Une expertise en mesures locales de gestion des changements climatiques

Les changements climatiques constituent sans doute le principal défi du Canada en matière de développement durable et les gouvernements locaux doivent y jouer un rôle de premier plan. Le programme des Partenaires dans la protection du climat soutient et relie des municipalités qui cheminent à travers un cadre de travail en cinq étapes afin de lutter contre les changements climatiques. En 2014-2015, le FMV a continué d'encourager l'apprentissage entre pairs au moyen d'ateliers, de webinaires et d'interventions dans les médias sociaux. Il a aussi établi des liens directs entre des municipalités à la recherche d'exemples et de solutions à

des enjeux spécifiques comme la réalisation d'un inventaire des émissions de GES, l'établissement de cibles, la mobilisation des parties prenantes de la collectivité, la mise en œuvre des projets, le suivi et les rapports d'avancement. En 2014-2015, la FCM a aussi entrepris un examen du programme des PPC pour déterminer comment mieux soutenir les municipalités dans la réalisation de chaque étape tout en appuyant les collectivités qui ont sensiblement réduit leurs émissions de GES. La prochaine phase de la programmation de la FCM relative aux changements climatiques sera lancée sous peu.

Réseautage à la Conférence sur les collectivités durables 2015 de la FCM

Les dirigeants municipaux sont d'avis que l'événement majeur du FMV de la FCM – la Conférence sur les collectivités durables – constitue une excellente occasion de partager leurs idées et leurs expériences avec des pairs de partout au Canada. Afin d'établir encore plus de liens et de donner un élan au développement durable, la FCM a fait du réseautage l'un des trois volets de la CCD de 2015 – une décision fondée sur les recommandations résultant de l'analyse annuelle de l'événement ainsi que d'une analyse d'autres conférences fructueuses menées par la FCM. Ces exercices ont incité les organisateurs à intégrer davantage d'occasions de réseautage pour les délégués dans la Conférence de 2015. Différentes occasions ont donc été offertes aux pauses-repas, aux réceptions en soirée, à une soirée de jeux-questionnaires, à un salon commandité pour les délégués, etc. Les sondages réalisés à la suite de la Conférence ont révélé les effets de cette nouvelle approche : les délégués ont très majoritairement identifié le réseautage comme le point fort de l'édition 2015. Ce résultat influencera la programmation de la CCD de 2016.

Activités sociales

La Conférence sur les collectivités durables de 2015 comportait au moins une rencontre sociale par soir comme *L'essentiel de la CCD : Tirer le maximum de votre expérience à la Conférence*, ainsi que des événements spéciaux pour les francophones et les participants au programme des Partenaires dans la protection du climat.



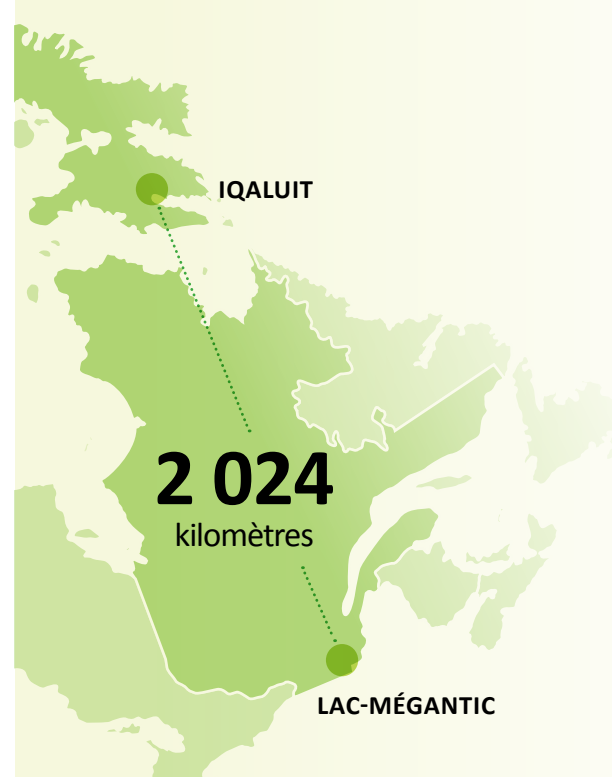
Réseautage avec collègues du Nord @RéseauFCM à la #2015CCD. Beaucoup à apprendre de personnes fantastiques!



Espace libre

Projet pilote de la CCD de 2015, cet atelier novateur d'une demi-journée a permis aux délégués de choisir et d'organiser leurs sujets d'échanges à l'aide d'un processus souple encadré par un animateur. Se fondant sur le principe des systèmes autorégulés, la séance à espace libre laisse les participants libres de choisir les mesures à prendre et d'assigner des responsabilités à chacun. La séance a incité les participants à élargir leurs réseaux de développement durable.





Suivi d'un lien établi à la CCD

Afin d'optimiser un lien établi à la CCD de 2015, Matt Brown, maire de London (Ont.), s'est rendu à Fredericton (N.-B.) en avril dernier pour rendre visite au maire suppléant, Eric Megarity. Comme on pouvait le lire dans le *Fredericton Daily Gleaner*, son objectif était de mieux connaître les pratiques exemplaires de gestion et d'efficacité de la Ville de Fredericton. « La Ville de Fredericton est considérée comme un chef de file des stratégies *Lean 6 Sigma* et nous voulons appliquer à London certaines de ses bonnes idées », a déclaré Matt Brown. « Nous pouvons apprendre d'eux et ils peuvent apprendre de nous », a ajouté Eric Megarity.

« Quelle chance formidable d'étendre nos réseaux, de rencontrer autant de personnes inspirantes et d'entendre parler de leurs succès et de leurs échecs. »

« Rencontrer des gens qui ont déjà mis en pratique ce que je veux accomplir a été un aspect très enrichissant de la CCD cette année. »

Deux municipalités, distantes de 2 024 kilomètres l'une de l'autre, ont échangé sur la planification.

Les représentants de la municipalité de Lac-Mégantic (Québec) ont établi des liens avec leurs pairs de la Ville d'Iqaluit (Nunavut) à l'occasion d'une séance de formation avancée de la CCD de 2015. Le Plan de développement d'Iqaluit a remporté un Prix des collectivités durables 2014 de la FCM, tandis que Lac-Mégantic a obtenu du financement du FMV pour l'élaboration d'un Plan d'action d'aménagement de quartier durable à la suite du déraillement ferroviaire de 2013 qui a entraîné la mort de 47 personnes et détruit le centre-ville. Les représentants des deux municipalités ainsi que les autres participants à l'atelier ont échangé des idées sur les défis que représente la mise en œuvre d'un plan communautaire et sur les stratégies requises pour les surmonter. Les représentants d'Iqaluit et de Lac-Mégantic continuent de se consulter au sujet de leurs plans respectifs.

Capacités Modèle d'affaires Confiance

Renforcer

La première étape de tout projet de développement durable consiste à en établir la pertinence, la faisabilité et les avantages prévisibles. Par l'intermédiaire du FMV, la FCM donne aux municipalités des moyens pour concevoir et développer des solutions novatrices, pour en établir la pertinence et pour améliorer leur processus décisionnel. En plus de financer des plans, des études et des essais admissibles, le FMV contribue au renforcement des capacités décisionnelles des municipalités au moyen de projets et d'outils de formation. En aidant les municipalités à intégrer, à étayer et à reproduire les avantages (environnementaux, économiques et sociaux) et les résultats du triple bilan, nous encourageons la prise de décisions éclairées dans les projets actuels et à venir.

Gérer les infrastructures municipales pour atteindre les objectifs à long terme

Le vieillissement des infrastructures (routes, réseaux d'aqueduc et d'égouts, arénas, etc.) est l'un des plus grands enjeux des municipalités de toutes les régions du Canada. La décision de réparer ou de remplacer peut avoir des incidences majeures, non seulement sur les résultats financiers d'une municipalité mais aussi sur ses résidents, les quartiers et l'environnement naturel. Dans les années 1990, quelques municipalités ont commencé à adopter une approche plus intégrée – la gestion des actifs – afin de bien analyser tous les facteurs pertinents comme les coûts de construction et d'entretien ainsi que les effets sur l'environnement et la collectivité.

La gestion des actifs vise l'atteinte d'objectifs à long terme par l'analyse de tous les facteurs. Même si la valeur de la gestion des actifs est de plus en plus reconnue (l'Organisation internationale de normalisation a publié une norme de référence à ce sujet en 2014), très peu de municipalités canadiennes ont les capacités requises pour adopter une telle approche.

Afin d'aider à relever ce défi et d'encourager les municipalités à intégrer la gestion des actifs dans leurs processus d'affaires, la FCM a lancé en 2014, par l'intermédiaire du FMV, une stratégie collaborative à plusieurs volets. La consultation des municipalités a permis d'identifier les obstacles à l'adoption

de la gestion des actifs, à la suite de quoi des représentants de 12 municipalités et du Canadian Network of Asset Managers (CNAM) ont participé à des ateliers afin de concevoir et de valider un programme d'apprentissage adéquat. Leur travail a donné naissance au programme d'apprentissage entre pairs appelé Programme de leadership en gestion des actifs.

Au cours de l'étape préliminaire du programme qui doit commencer à l'automne de 2015, jusqu'à 10 municipalités pourront élaborer ou renforcer leurs politiques de gestion des actifs afin de mieux les intégrer dans leurs objectifs et leurs stratégies de développement durable. Grâce à ce programme, les municipalités admissibles ont aussi accès au financement du FMV pour élaborer ou mettre à jour une politique, une stratégie ou un cadre de gouvernance en matière de gestion des actifs, tout en s'assurant de sa conformité avec leurs objectifs de développement durable. Le Programme de leadership en gestion des actifs est le premier dans lequel le FMV allie des fonds pour le renforcement des capacités et des fonds pour des plans, des études et des essais. Le Conseil d'administration de la FCM a appuyé la décision du Conseil du FMV de consacrer jusqu'à un million de dollars à ce programme.



Source : Ville de Kitchener

Exemple de projet

Une étude de faisabilité produit des gains à long terme

En 2008, alors que la Ville de Kitchener commençait à planifier la construction d'une nouvelle installation d'entretien, elle a obtenu des fonds du FMV afin de réaliser une étude de faisabilité. L'étude a permis à la municipalité d'établir la pertinence d'un projet d'immobilisations majeur : le réaménagement d'un site contaminé de 18 hectares et la construction d'une installation visant la certification LEED Argent. Le projet comprend une longue liste d'éléments et de caractéristiques propres au développement durable, notamment les plus grands capteurs solaires de toit au Canada, un système géothermique de récupération calorifique et diverses mesures pour la conservation et le recyclage de l'eau. Le rapport municipal de rendement environnemental publié en 2015 révèle que le projet a permis

de réduire la consommation d'énergie de 37 % et les émissions annuelles de GES de 211 tonnes, en plus d'entraîner des économies annuelles de 350 000 \$.

« Avec l'aide du FMV, nous avons transformé un bâtiment industriel contaminé en une installation d'entretien d'une efficacité énergétique exceptionnelle, qui assurera, année après année, des économies d'énergie pour la collectivité et des retombées positives pour l'environnement. »

– **Berry Vrbanovic**, maire de Kitchener

Le saviez-vous?

Passer des idées aux projets

Le soutien du FMV dès les premières étapes d'un projet vert permet aux municipalités d'explorer et d'évaluer des idées novatrices, et de constituer un dossier solide pour que leurs plans et leurs études débouchent éventuellement sur un projet d'immobilisations. Depuis la création du Fonds, 41 des 119 projets d'immobilisations achevés ont été précédés d'un plan, d'une étude ou d'un essai financé par le FMV.

Le saviez-vous?

Main dans la main, étape par étape

Pour aider les petites municipalités à participer au programme des Partenaires dans la protection du climat, le FMV finance des regroupements qui s'engagent à travailler ensemble à la réalisation des trois premières étapes. En 2014, le FMV a financé une cohorte de 20 municipalités rurales membres de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick. Cette démarche s'inspire de deux autres cohortes déjà soutenues au Manitoba. Un processus de collaboration permet à des municipalités ayant des ressources limitées de participer et de contribuer à la lutte contre les changements climatiques.



Exemple de projet

Des progrès soutenus à Yellowknife

Membre du programme des Partenaires dans la protection du climat (PPC) depuis plus de 15 ans, la Ville de Yellowknife ne se repose pas sur ses lauriers : elle a franchi les 5 étapes du programme des PPC, réduit de 20 % les émissions de gaz à effet de serre des activités municipales et de 6 % celles de l'ensemble de la collectivité. La municipalité a commencé à réévaluer et à revoir sa stratégie actuelle afin de mettre en œuvre un plan d'action novateur visant des cibles encore plus ambitieuses. L'engagement de Yellowknife à franchir de nouveau toutes les étapes pour atteindre une plus grande efficacité et de plus grandes économies en fait un chef de file national de l'innovation énergétique.

Selon ce nouveau plan, Yellowknife explorera d'autres mesures comme le compostage, la récupération des gaz d'enfouissement, le recours aux énergies renouvelables et l'adoption de mécanismes de financement novateurs pour la rénovation écoénergétique des bâtiments. La municipalité entend aussi établir des partenariats avec le secteur privé pour augmenter la part de marché des énergies renouvelables dans la collectivité. Partenaire de longue date dans le développement durable de Yellowknife, le FMV y a financé neuf plans, études et essais au fil des années, y compris l'actuel exercice municipal de réévaluation.

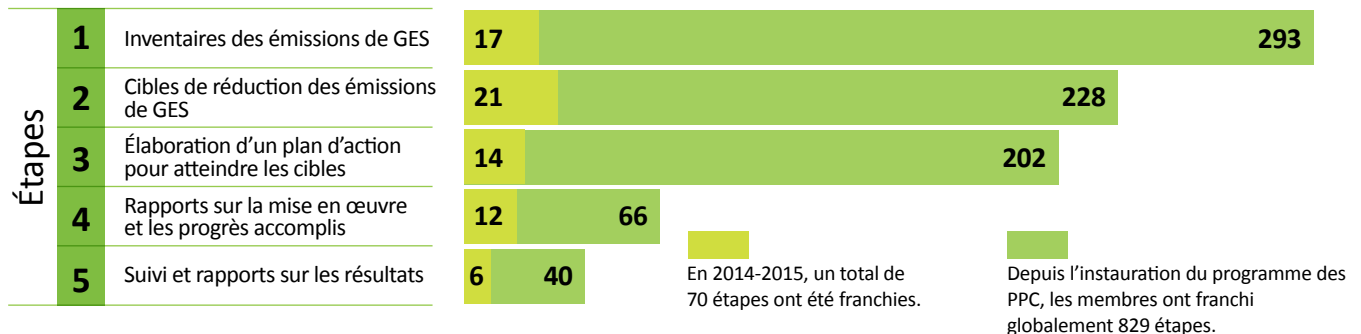
« Le FMV a déjà aidé Yellowknife à franchir les cinq étapes du programme des Partenaires dans la protection du climat. À présent que nous nous fixons de nouvelles cibles plus ambitieuses et que nous lançons un plan d'action novateur, le FMV constitue, encore une fois, un partenaire à part entière dans ce processus. »

– **Mark Heyck**, maire de Yellowknife

Renforcer les capacités, une étape à la fois

Le programme des Partenaires dans la protection du climat (PPC) a clairement démontré que le renforcement des capacités se fait beaucoup mieux une étape à la fois. Il guide les gouvernements municipaux du Canada vers des gains progressifs continus en matière de réduction des émissions de GES et de lutte contre les changements climatiques. Créé en 1994 et financé par le FMV depuis 2005, le programme des PPC regroupe actuellement plus de 275 municipalités, assurant des avantages à plus de 65 % de la population canadienne. En 2014-2015, il a accueilli 13 nouveaux membres, principalement des collectivités rurales et francophones. Le FMV gère le programme des PPC en partenariat avec les Gouvernements locaux pour la durabilité de l'ICLEI.

Les membres du programme s'engagent à poursuivre une amélioration continue en franchissant progressivement cinq étapes. Chaque étape représente une augmentation mesurable des capacités de la municipalité à réduire ses émissions de GES et à lutter contre les changements climatiques. Le FMV finance les plans et les inventaires réalisés dans le cadre du programme, il met en valeur les réussites pour promouvoir le programme et favorise l'accès des membres canadiens à un nombre grandissant d'outils pratiques, de guides et de protocoles. L'Outil PPC, par exemple, aide des dizaines de municipalités à faire l'inventaire de leurs émissions de GES et à établir des cibles de réduction dans le cadre des deux premières étapes du programme.



Définition de la gestion des actifs

« La gestion des actifs est un processus intégré faisant appel aux aptitudes, à l'expertise et aux activités de personnes connaissant bien les finances et les éléments d'actif d'une collectivité, et qui permet de prendre des décisions éclairées pour assurer des services durables. »

« Activités coordonnées d'une organisation visant la réalisation de la valeur de ses actifs pour l'atteinte de ses résultats ou objectifs et impliquant un équilibre à long terme des coûts, des risques et des avantages. »

– **Organisation internationale de normalisation**

– **Asset Management BC: Asset Management for Sustainable Service Delivery : A BC Framework**, décembre 2014

Nombre de municipalités ayant manifesté un intérêt pour le Programme de leadership en gestion des actifs à la fin de mars 2015 :

45

Le saviez-vous?

Collaboration ciblée

Dans son processus de conception, de développement et de validation de son Programme de leadership en gestion des actifs, le FMV a collaboré avec le Canadian Network of Asset Managers (CNAM), dont les membres comptent parmi les plus grands experts canadiens en gestion des actifs. Le FMV et le CNAM poursuivent leur collaboration afin de faire connaître le programme et de partager les leçons retenues.

Projets Résultats Développement durable

Financer

Les projets de développement durable représentent souvent un problème financier pour les municipalités. Les démarches et les technologies novatrices paraissent souvent plus coûteuses que les solutions conventionnelles, surtout à court terme. C'est pourquoi le FMV aide les municipalités en leur offrant des prêts à des taux d'intérêt avantageux, inférieurs aux taux du marché et généralement accompagnés d'une subvention.

Exemple de projet

Concrétiser le développement durable dans une petite municipalité

Selon son plus récent rapport d'avancement, la petite municipalité de Saint-Ubalde (Québec) réalisera des économies substantielles à long terme grâce à un projet de chauffage communautaire financé en partie par un prêt et une subvention du FMV. Située en région rurale près de la Ville de Québec, Saint-Ubalde compte 1 403 habitants et est déterminée à réduire sa facture énergétique de même que ses émissions de GES. Le projet inclut l'utilisation de biomasse résiduaire provenant de l'industrie forestière locale pour alimenter une chaudière et chauffer huit bâtiments municipaux et institutionnels, dont l'hôtel de ville, la bibliothèque et une école primaire.

Le chauffage des bâtiments exigeait jusqu'ici 3 800 gigajoules par année, fournis par le réseau électrique et des combustibles fossiles. Lorsqu'il sera achevé, le projet comblera 95 % de ces besoins énergétiques et diminuera les émissions de GES de près de 220 tonnes par année. Saint-Ubalde prévoit aussi une diminution de 40 % de ses coûts de chauffage. Le projet apportera également d'autres avantages, notamment le recyclage de déchets potentiellement dangereux et la création d'emplois locaux. La municipalité planifie l'aménagement d'une installation pour convertir les déchets de bois de la scierie locale en granules pour alimenter la chaudière. Les plans prévoient même étendre le réseau communautaire à certains bâtiments résidentiels, industriels et commerciaux.

« Le FMV a beaucoup aidé à concrétiser notre projet en nous assurant un financement à long terme. »

– **Christine Genest**, directrice générale et trésorière,
Municipalité de Saint-Ubalde

Coût total du projet :

1,13 M\$

Contribution du FMV :

701 000 \$

(subvention de 116 833 \$
et prêt de 584 167 \$)



Source : Municipalité de Saint-Ubalde



Source : Icon Fox Developments/Langham Developments

Exemple de projet

Un plan financé par le FMV inspire le réaménagement d'un site contaminé

Le FMV a contribué à la réalisation d'un projet en plusieurs étapes en vue de remettre en état et de réaménager le site d'un ancien garage et atelier mécanique. Entrepris en partenariat par la Ville d'Edmonton (Alberta) et Icon Fox Developments Ltd., le projet consiste en une remise en état suivie de la construction de deux tours à vocation mixte. Situé au cœur du centre-ville d'Edmonton, à proximité du terminus de transport collectif et d'autres services, le terrain de 3 500 mètres carrés se prête particulièrement bien à la densification urbaine. Depuis 2012,

le FMV a contribué au financement du plan d'action de remise en état de chacune des phases. L'occupation pour la première phase est prévue en octobre 2015.

Coût total du projet :

6,7 M\$

Contribution totale
du FMV :

6,3 M\$
(prêt)

Le saviez-vous?

Partager les risques financiers des projets de développement durable

Les subventions et les prêts du FMV aident à financer des projets d'immobilisations dans les secteurs des sites contaminés, de l'énergie, des transports, de l'eau et des matières résiduelles. La FCM offre aux gouvernements municipaux des taux d'intérêt inférieurs à ceux d'autres sources subventionnées comparables. Les taux d'intérêt accordés par le FMV aux sociétés municipales et aux entreprises du secteur privé se basent sur la valeur du projet et la solvabilité de l'emprunteur. Dans tous les cas, le taux d'intérêt varie en fonction de la durée du prêt mais demeure toujours concurrentiel.

Le défi du risque financier

Des plus de 360 leaders municipaux du développement durable qui ont répondu en 2014 à un sondage du FMV, 65 % ont indiqué que le principal défi était « le niveau de risque financier inhérent au choix d'une solution durable pour réaliser un projet d'infrastructure ».

Évolution de la clientèle du FMV

En 2014-2015, la moitié de la valeur totale des prêts du FMV a été accordée à des demandeurs autres que des municipalités, notamment des sociétés municipales – un record en pourcentage et en valeur nominale. Les prêts à ces demandeurs portent des taux d'intérêt plus élevés justifiés par le risque accru et procurent donc un rendement supérieur tout en favorisant la viabilité à long terme du FMV.

Des objectifs dépassés au Québec

En 2014-2015, le FMV a dépassé de 30 % ses objectifs de financement au Québec, se rapprochant ainsi des cibles régionales stipulées dans l'Entente de financement du FMV.



Source : Ville de Qualicum Beach

Exemple de projet

Construction de la caserne de pompiers la plus écoénergétique au Canada

Le FMV a autorisé un financement qui permettra à la Ville de Qualicum Beach (C.-B.) de construire la caserne de pompiers la plus écoénergétique au Canada. Le projet de 6,5 millions de dollars intègre de nombreuses technologies et caractéristiques d'efficacité énergétique, de sorte qu'il est estimé que le bâtiment consommera 72 % moins d'énergie qu'une caserne conventionnelle de même taille.

En plus de panneaux solaires servant au préchauffage de l'eau pour l'usage domestique, la caserne de pompiers sera dotée de planchers à chauffage radiant, de panneaux photovoltaïques, d'éclairage aux DEL et d'un système d'aération avec récupération de chaleur. Le système de pompe à chaleur du bâtiment est alimenté en eau d'un puits local. Parmi les autres caractéristiques environnementales, mentionnons des peintures et des revêtements à faibles émissions, des bassins pour les eaux pluviales visant à réduire le ruissellement ainsi que du bois d'œuvre récolté sur les lieux. De plus, comme la caserne se trouve près du centre-ville, les déplacements des camions d'incendie émettront relativement peu de gaz à effet de serre.

Le FMV a mis les responsables de Qualicum Beach en communication avec leurs pairs de Gatineau (Québec), qui venaient d'achever un projet semblable financé par le FMV. En intégrant l'efficacité énergétique dans ses critères de conception et d'exploitation, Qualicum Beach prévoit réaliser d'importantes économies au cours de la durée utile de la caserne de pompiers.

Coût total du projet :

6,5 M\$

Contribution du FMV :

5,1 M\$

(subvention de 464 467 \$
et prêt de 4,6 M\$)

« Grâce aux relations, aux connaissances et au soutien financier du FMV, nous avons pu améliorer un bon projet pour en faire un projet exceptionnel. »

– **Teunis Westbroek**, maire de Qualicum Beach

Montants des subventions et des prêts du FMV approuvés par la FCM en 2014-2015 pour les projets d'immobilisations, par secteurs (montants présentés en milliers de dollars)

Secteurs	Nombre de demandes approuvées en 2014-2015	Montant des prêts approuvés en 2014-2015	Montant des subventions approuvées en 2014-2015	Montant total des prêts et des subventions approuvés en 2014-2015
Énergie	5	17 818 \$	1 782 \$	19 600 \$
Transports	1	1 000 \$	100 \$	1 100 \$
Matières résiduelles	3	15 333 \$	1 533 \$	16 866 \$
Eau	1	6 554 \$	655 \$	7 209 \$
Total	10	40 705 \$	4 070 \$	44 775 \$

La FCM continue d'offrir du financement du FMV pour des projets dans ces quatre secteurs.

Intérêt accru pour le réaménagement des sites contaminés⁹ (montants présentés en milliers de dollars)

En 2014-2015, la valeur nette totale des prêts approuvés pour le réaménagement de sites contaminés a augmenté de plus de 80 % par rapport à la période 2005-2014. Le nombre croissant de projets de réaménagement de sites contaminés approuvés découle en bonne partie de la stratégie de promotion mise en œuvre par le FMV dans ce domaine.

Année d'approbation	Valeur nette totale des prêts approuvés pour les sites contaminés	Pourcentage de la valeur des prêts pour des sites contaminés par rapport à la valeur nette totale des prêts approuvés	Nombre de projets approuvés visant des sites contaminés	Pourcentage du nombre de projets visant des sites contaminés par rapport au nombre total de projets approuvés
2005-2014	3 908 \$ (moyenne annuelle)	7 %	1,2 (moyenne annuelle)	8 %
2014-2015	4 582 \$	12 %	2	17 %

Équilibre urbain-rural

La FCM a toujours maintenu l'équilibre urbain-rural stipulé dans l'Entente de financement du FMV. (montants présentés en milliers de dollars)

Type de municipalité	Financement net approuvé depuis la création du Fonds	Pourcentage du financement total net depuis la création du Fonds	Pourcentage de la population canadienne ¹⁰	Nombre de projets approuvés depuis la création du Fonds
Petite, rurale et isolée	159 671 \$	21,13 %	18,9 %	306
Villes et petites municipalités	595 989 \$	78,87 %	81,1 %	782
Total¹¹	755 660 \$	100 %	100 %	1 088

Équilibre régional

La FCM s'efforce constamment d'atteindre les cibles d'équilibre régional énoncées dans l'Entente de financement du FMV. (montants présentés en milliers de dollars)

Régions	Financement net approuvé depuis la création du Fonds	Pourcentage du financement net total depuis la création du Fonds	Pourcentage de la population canadienne ¹²	Nombre net de projets approuvés depuis la création du Fonds
Atlantique	116 073 \$	15,36 %	6,95 %	124
Colombie-Britannique	138 895 \$	18,38 %	13,14 %	202
Nord canadien	9 889 \$	1,30 %	0,32 %	24
Ontario	257 266 \$	34,05 %	38,39 %	357
Prairies	100 696 \$	13,33 %	17,59 %	182
Québec	132 841 \$	17,58 %	23,61 %	199
Total¹³	755 660 \$	100 %	100 %	1 088

Évolution dirigée, résultats supérieurs Amélioration de l'efficacité et du service à la clientèle

Afin de mieux soutenir les municipalités dans la planification et la mise en œuvre de projets de développement durable qui seront couronnés de succès, la FCM continue d'améliorer la capacité du FMV à recueillir, à analyser et à utiliser des données pertinentes, récentes et exactes menant à une prise de décisions éclairée. Dans cet objectif, la FCM a entrepris en 2014-2015 diverses activités de consultation sur les programmes et la gestion des données par le FMV.

La consultation de dirigeants municipaux et d'experts de différents domaines est essentielle à la FCM pour l'administration du FMV. Cette consultation est d'ailleurs de plus en plus importante étant donné le vaste éventail d'obstacles que doivent surmonter les municipalités pour réussir leurs projets et l'évolution continue des technologies et des pratiques liées au développement durable. Grâce à la consultation, la FCM peut aussi cerner les priorités et les défis municipaux ainsi que les meilleurs moyens pour les relever. C'est ce qui permet à la FCM d'améliorer constamment l'offre du FMV. Ainsi, les programmes d'apprentissage entre pairs en gestion des actifs et en réhabilitation de sites contaminés sont deux initiatives visant à répondre à des enjeux spécifiques identifiés au moyen de la consultation. En 2014-2015, la FCM a tenu 13 activités distinctes de consultation auprès de 390 personnes. Des activités de consultation en profondeur – non seulement auprès d'élus et d'experts municipaux mais aussi de personnel de première ligne – ont permis de mettre au point l'offre renouvelée lancée en 2015.

Dans sa stratégie élaborée pour permettre au FMV de toujours mieux soutenir les municipalités, la FCM veille également à améliorer sa capacité à recueillir, à analyser et à utiliser les données. En réalité, l'un des principaux enseignements tirés des activités de consultation du FMV ces dernières années a été que la FCM doit faire davantage pour rendre les connaissances pertinentes accessibles aux municipalités. Figure de proue du développement durable,

la FCM a amassé au cours de ses 15 années d'existence une mine de données par le FMV sous forme de centaines d'études de cas, de rapports de projets et d'autres documents pouvant aider des municipalités à concevoir et à mettre en œuvre des projets de développement durable réussis. Pour être utiles aux municipalités, ces données doivent cependant être prêtes à utiliser par le personnel du FMV afin que celui-ci puisse identifier les obstacles courants et les stratégies permettant de les surmonter, de même que les facteurs de réussite et les manières de les reproduire. Jusqu'en 2014-2015, la présentation des données relatives aux projets ne favorisait pas cette approche.

Le nouveau cadre de gestion de l'information du FMV, mis en œuvre par la FCM en 2014-2015, a commencé à résoudre ce problème. En plus de rendre accessibles les données relatives aux projets d'immobilisations, ce cadre accroît la capacité de la FCM d'identifier et d'analyser les tendances liées aux projets. Le personnel du FMV peut maintenant extraire des informations plus pointues, dont les obstacles et les facteurs spécifiques qui influent sur les résultats d'un projet. Ce travail d'analyse produit des renseignements qu'utilise la FCM pour mieux soutenir les municipalités. La première étape de la mise en œuvre du cadre, achevée en 2014, visait tous les rapports soumis depuis 2010 sur les projets d'immobilisations financés par le FMV. La prochaine étape portera sur les résultats des essais sur le terrain et des études de faisabilité.

En vertu de l'offre de financement renouvelée du FMV, les résultats (environnementaux, économiques et sociaux) prévus et réels d'un projet feront l'objet d'un suivi et d'une analyse plus étroits. Les tendances dégagées à l'aide de ce processus permettront d'ajuster les critères d'admissibilité et d'évaluation, améliorant encore le soutien apporté par la

FCM aux municipalités. En fin de compte, la conjugaison d'une meilleure gestion des données et d'une consultation plus ciblée se traduira par des programmes produisant plus de projets fructueux ainsi que par un FMV plus efficace et ayant de plus grandes incidences.

Gérer les risques et favoriser la viabilité du Fonds

La capacité de la FCM à soutenir les municipalités par l'intermédiaire du FMV dépend fondamentalement de la bonne gestion de ses titres de placement et des prêts accordés à des taux d'intérêt subventionnés concurrentiels. Dans le contexte actuel de taux d'intérêt faibles, cela s'avère plus nécessaire que jamais. Il s'agit également d'une nécessité en raison de l'accroissement du volume et de la complexité des prêts du FMV – par exemple, certains des prêts du FMV sont accordés à la fois à des entreprises du secteur privé et à des municipalités. Afin de gérer activement ces risques, la FCM a adopté un nouveau cadre en 2014-2015. Elle a mis sur pied un service de gestion des risques guidé par un ensemble de politiques pertinentes incorporant l'atténuation des risques à des processus adéquats pour les demandes, les contrats et les décaissements. Des politiques distinctes portant sur le crédit, les marchés et les opérations aident à cerner, à gérer et à contrôler les principaux risques que doit affronter la FCM à titre de fiduciaire du FMV.

Une démarche exhaustive de gestion des risques est indispensable pour un Fonds dont l'actif s'élève à plus d'un demi-milliard de dollars, et c'est d'une telle démarche dont a besoin la FCM pour s'assurer que le FMV pourra remplir son mandat à court et à long terme. Le service de gestion des risques analyse chaque recommandation avant qu'elle ne soit soumise au Conseil du FMV. Un cadre de gestion des risques solide et bien adapté est une composante fondamentale pour veiller à ce que les activités du FMV soient entreprises, gérées et surveillées de façon adéquate.

« Selon les entrevues, les documents et les dossiers analysés, la gestion des risques à l'échelle de l'organisation s'est améliorée par rapport à la précédente vérification. »

– Examen et vérification quinquennaux du rendement du FMV par **Ernst & Young**, 2014

Le saviez-vous?

Répondre aux besoins des clients

Adoptant une nouvelle approche de service à la clientèle, la FCM a créé au sein du FMV une équipe de prêts au secteur privé afin de conclure des ententes multipartites et avec des entités non municipales. En se plaçant du point de vue d'un client non municipal, l'équipe aide les demandeurs à prévoir et à gérer les risques financiers éventuels dès le début du processus de demande de financement et veille à orienter les échanges en fonction des besoins de l'emprunteur. Étant donné la grande diversité des processus décisionnels employés par les autres partenaires dans le financement, il est particulièrement important que l'équipe des prêts au secteur privé du FMV puisse rapidement donner un avis précis sur la faisabilité des projets soumis et qu'elle puisse envisager des montages financiers novateurs.



Exemple de projet

Une entente de prêt conjoint ouvre une nouvelle voie de financement

En 2014-2015, le FMV a participé pour la première fois à un prêt syndiqué. L'entente, dans laquelle le FMV agit à titre de coprêteur, vise la réalisation d'un projet très novateur de production d'énergie à l'aide de déchets dans la Ville d'Edmonton (Alberta). Ce projet de 136 millions de dollars prévoit de porter le taux de valorisation des déchets d'Edmonton à 90 % en transformant une partie des déchets ménagers en méthanol et

en éthanol cellulosique. Devant la complexité du financement de ce projet, la FCM a accepté de négocier un prêt conjoint du FMV avec un autre bailleur de fonds (IPD). Cette entente de prêt conjoint aura des incidences considérables : Edmonton fera un bond de géant vers ses objectifs de valorisation des matières résiduelles et la FCM tirera les bénéfices de la participation de 10 % du FMV dans cet important projet novateur.

Le saviez-vous?

Favoriser l'amélioration continue du service à la clientèle

Afin de mieux mesurer comment ses clients perçoivent ses services, la FCM a mis en œuvre un nouveau processus pour recueillir les commentaires des demandeurs de financement au FMV. Des sondages réalisés à quatre étapes distinctes – à la réception de la demande complète, à la suite de la décision relative au financement, à la signature d'une entente avec une entité non municipale et au moment du décaissement final – permettront de recueillir de précieux renseignements sur la qualité du service, sur les processus, les formulaires et les ententes du FMV. La FCM a déjà entrepris l'interprétation des premières données et envisage certains ajustements.

Conclusion

L'évolution continue du FMV est profitable tant pour les municipalités que pour les Canadiens. Les projets municipaux de développement durable produisent des résultats à long terme et ont des effets bénéfiques considérables en matière d'environnement, d'économie et de société. Par l'intermédiaire du FMV, la FCM contribue à la prospérité et à la qualité de vie des Canadiens en renforçant les capacités des municipalités au chapitre de la conception, de la mise en œuvre et du suivi des résultats de tels projets. La FCM continue de se révéler d'une efficacité remarquable en tant que gestionnaire du Fonds, faisant preuve de prudence tout en contribuant à renforcer les capacités du secteur municipal à développer des collectivités plus vertes et plus agréables à travers tout le pays.

Notes en fin de texte

- ¹ En plus de la dotation fédérale initiale de 500 millions de dollars, le gouvernement du Canada a fourni 50 millions de dollars pour les plans, les études et les essais, qui sont décaissés par la FCM conformément à l'Entente de financement.
- ² Le montant total approuvé depuis la création du Fonds comprend les montants approuvés à l'origine par le Conseil d'administration de la FCM plus tout montant additionnel approuvé, moins les montants retirés, exclus ou annulés.
- ³ Le montant total approuvé inclut les nouveaux projets et une modification de portée.
- ⁴ En plus de la dotation fédérale initiale de 500 millions de dollars, le gouvernement du Canada a fourni 50 millions de dollars pour les plans, les études et les essais, qui sont décaissés par la FCM conformément à l'Entente de financement.
- ⁵ Le montant total approuvé depuis la création du Fonds comprend les montants approuvés à l'origine par le Conseil d'administration de la FCM plus tout montant additionnel approuvé, moins les montants retirés, exclus ou annulés.
- ⁶ Sawyer, Dave, *Impact of GMF on Local Economic Development in Canada*, EnviroEconomics, mars 2015. Rapport disponible à la FCM.
- ⁷ Les chiffres concernant le développement économique (création d'emplois, PIB, etc.) ont été calculés en utilisant les montants déboursés finaux en dollars octroyés par la FCM et les coûts totaux prévus des projets, ajustés en dollars de 2014 et fondés sur une analyse de l'impact économique des initiatives financées par le FMV réalisée par EnviroEconomics en 2015.
- ⁸ Sawyer, Dave, *Impact of GMF on Local Economic Development in Canada*, EnviroEconomics, mars 2015. Rapport disponible à la FCM.
- ⁹ Données nettes après retraits.
- ¹⁰ Source : Statistique Canada, Recensement de 2011.
- ¹¹ Comprend 50 millions de dollars accordés à la FCM pour les plans, les études et les essais, en plus de la dotation du gouvernement du Canada de 500 millions de dollars.
- ¹² Source : Statistique Canada, Recensement de 2011.
- ¹³ Comprend 50 millions de dollars accordés à la FCM pour les plans, les études et les essais, en plus de la dotation du gouvernement du Canada de 500 millions de dollars.

 **Annexes**

Annexe A : Affectation des fonds

Tableau A1 : Nombre de demandes et d'approbations — Plans de développement durable de collectivités, études de faisabilité et essais sur le terrain

	2014-2015	Depuis la création du FMV
Demandes présentées ¹	50	1 476
Approbations ²	47	986

Tableau A2 : Nombre de demandes et d'approbations — Projets d'immobilisations

	2014-2015	Depuis la création du FMV
Demandes présentées ¹	11	577 ³
Approbations ²	12	286

¹ Nombre de demandes de financement présentées à la FCM pour des fonds du FMV. L'année de présentation est établie selon la date de réception de la demande de financement par la FCM.

² Nombre de demandes de financement approuvées par le Conseil d'administration de la FCM selon la date d'approbation par le Conseil. Des demandes de financement approuvées au cours d'un exercice financier donné peuvent avoir été présentées au cours d'un exercice précédent.

³ Dans les rapports annuels antérieurs, le nombre indiqué à cette ligne était de un de moins en raison d'une erreur de classement.

Tableau A3 : Total des plans de développement durable de collectivités, études de faisabilité et essais sur le terrain approuvés par régions
(montants présentés en milliers de dollars)

Région/Province	Population ⁵	% de pop.	2014-2015					MONTANTS TOTAUX APPROUVÉS DEPUIS LA CRÉATION DU FMV ⁴					
			N ^{bre}	VTP ⁶ (\$)	Subv. totale	% du total (N ^{bre})	% du total (\$)	N ^{bre}	Subvention (\$)	VTP (\$)	% du total (N ^{bre})	% du total (\$)	Par habitant (\$)
Atlantique	2 327 638	6,95 %	4	629 \$	307 \$	8,51 %	6,00 %	97	4 942 \$	12 197 \$	10,78 %	6,56 %	2 \$
Nouveau-Brunswick	751 171	2,24 %	3	555 \$	273 \$	6,38 %	5,33 %	40	1 794 \$	4 568 \$	4,44 %	2,38 %	2 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	514 536	1,54 %	0	-	-	0,00 %	0,00 %	15	651 \$	1 547 \$	1,67 %	0,86 %	1 \$
Nouvelle-Écosse	921 727	2,75 %	1	74 \$	34 \$	2,13 %	0,67 %	37	2 003 \$	4 792 \$	4,11 %	2,66 %	2 \$
Île-du-Prince-Édouard	140 204	0,42 %	0	-	-	0,00 %	0,00 %	5	494 \$	1 290 \$	0,56 %	0,66 %	4 \$
Colombie-Britannique	4 400 057	13,14 %	8	2 150 \$	838 \$	17,02 %	16,41 %	174	13 303 \$	38 076 \$	19,33 %	17,66 %	3 \$
Territoires du Nord	107 265	0,32 %	1	210 \$	86 \$	2,13 %	1,68 %	23	1 639 \$	4 611 \$	2,56 %	2,18 %	15 \$
Territoires du Nord-Ouest	41 462	0,12 %	1	210 \$	86 \$	2,13 %	1,68 %	10	914 \$	2 354 \$	1,11 %	1,22 %	22 \$
Nunavut	31 906	0,10 %	0	-	-	0,00 %	0,00 %	4	310 \$	912 \$	0,45 %	0,41 %	10 \$
Yukon	33 897	0,10 %	0	-	-	0,00 %	0,00 %	9	415 \$	1 345 \$	1,00 %	0,55 %	12 \$
Ontario	12 851 821	38,39 %	16	6 751 \$	1 959 \$	34,04 %	38,36 %	292	26 441 \$	73 479 \$	32,44 %	35,11 %	2 \$
Prairies	5 886 906	17,59 %	2	1 565 \$	153 \$	4,26 %	3,00 %	151	13 335 \$	46 603 \$	16,78 %	17,70 %	2 \$
Alberta	3 645 257	10,89 %	0	-	-	0,00 %	0,00 %	89	8 229 \$	23 719 \$	9,89 %	10,92 %	2 \$
Manitoba	1 208 268	3,61 %	2	1 565 \$	153 \$	4,26 %	3,00 %	29	2 141 \$	12 385 \$	3,22 %	2,84 %	2 \$
Saskatchewan	1 033 381	3,09 %	0	-	-	0,00 %	0,00 %	33	2 965 \$	10 499 \$	3,67 %	3,94 %	3 \$
Québec	7 903 001	23,61 %	16	7 537 \$	1 765 \$	34,04 %	34,55 %	163	15 656 \$	55 598 \$	18,11 %	20,79 %	2 \$
Total	33 476 688	100,00 %	47	18 842 \$	5 108 \$	100,00 %	100,00 %	900	75 316 \$	230 564 \$	100,00 %	100,00 %	2 \$

⁴ Les montants totaux approuvés depuis la création du FMV incluent les montants approuvés à l'origine par le Conseil d'administration de la FCM, plus tout montant additionnel approuvé, moins les montants qui ont été retirés, exclus ou annulés.

⁵ Source : Recensement de 2011 de Statistique Canada.

⁶ VTP = Valeur totale du projet déclarée par le demandeur.

Tableau A4 : Total des projets d'immobilisations approuvés par régions
(montants présentés en milliers de dollars)

Région/Province	Population ⁸	% de pop.	2014-2015						MONTANTS TOTAUX APPROUVÉS DEPUIS LA CRÉATION DU FMV ⁷						
			N ^{br}	VTP ⁹ (\$)	Subv. totale (\$)	Prêt total (\$)	% du total (N ^{bre})	% du total (\$)	N ^{bre}	Subv. (\$)	Prêt (\$)	VTP (\$)	% du total (N ^{bre})	% du total (\$)	Par habitant (\$)
Atlantique	2 327 638	6,95 %	1	3 000 \$	100 \$	1 000 \$	8,33 %	2,17 %	27	11 628 \$	99 503 \$	695 303	14,36 %	16,34 %	48 \$
Nouveau-Brunswick	751 171	2,24 %	0	-	-	-	0,00 %	0,00 %	9	3 776 \$	36 673 \$	129 412 \$	4,79 %	5,95 %	54 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	514 536	1,54 %	0	-	-	-	0,00 %	0,00 %	6	3 150 \$	25 847 \$	117 562 \$	3,19 %	4,26 %	56 \$
Nouvelle-Écosse	921 727	2,75 %	1	3 000 \$	100 \$	1 000 \$	8,33 %	2,17 %	11	3 821 \$	36 983 \$	446 606 \$	5,85 %	6,00 %	44 \$
Île-du-Prince-Édouard	140 204	0,42 %	0	-	-	-	0,00 %	0,00 %	1	881 \$	-	1 723 \$	0,53 %	0,13 %	6 \$
Colombie-Britannique¹⁰	4 400 057	13,14 %	1	7 025 \$	464 \$	5 045 \$	8,33 %	10,89 %	28	14 838 \$	110 753 \$	632 215 \$	14,89 %	18,46 %	29 \$
Territoires du Nord	107 265	0,32 %			0 \$	0 \$	0,00 %	0,00 %	1	750 \$	7 500 \$	37 508 \$	0,53 %	1,21 %	77 \$
Territoires du Nord-Ouest	41 462	0,12 %	0	-	-	-	0,00 %	0,00 %	0	-	-	-	0,00 %	0,00 %	-
Nunavut	31 906	0,10 %	0	-	-	-	0,00 %	0,00 %	1	750 \$	7 500 \$	37 508 \$	0,53 %	1,21 %	259 \$
Yukon	33 897	0,10 %	0	-	-	-	0,00 %	0,00 %	0	-	-	-	0,00 %	0,00 %	-
Ontario	12 851 821	38,39 %	4	19 134 \$	642 \$	8 034 \$	33,33 %	17,14 %	65	20 876 \$	209 949 \$	1 473 959 \$	34,57 %	33,93 %	18 \$
Prairies	5 886 906	17,59 %	2	30 574 \$	675 \$	10 570 \$	16,67 %	22,22 %	31	16 614 \$	70 748 \$	367 394 \$	16,50 %	12,84 %	15 \$
Alberta	3 645 257	10,89 %	2	30 574 \$	675 \$	10 570 \$	16,67 %	22,22 %	17	11 247 \$	39 807 \$	283 782 \$	9,04 %	7,50 %	14 \$
Manitoba	1 208 268	3,61 %	0	-	-	-	0,00 %	0,00 %	7	3 843 \$	20 583 \$	50 964 \$	3,72 %	3,59 %	20 \$
Saskatchewan	1 033 381	3,09 %	0	-	-	-	0,00 %	0,00 %	7	1 524 \$	10 358 \$	32 648 \$	3,72 %	1,75 %	12 \$
Québec	7 903 001	23,61 %	4	99 953 \$	2 189 \$	21 887 \$	33,33 %	47,58 %	36	18 918 \$	98 266 \$	399 884 \$	19,15 %	17,22 %	15 \$
Total	33 476 688	100,00 %	12	159 686 \$	4 070 \$	46 536 \$	100,00 %	100,00 %	188	83 624 \$	596 719 \$	3 606 263 \$	100,00 %	100,00 %	20 \$

⁷ Les montants totaux approuvés depuis la création du FMV incluent les montants approuvés à l'origine par le Conseil d'administration de la FCM, plus tout montant additionnel approuvé, moins les montants qui ont été retirés, exclus ou annulés.

⁸ Source : Recensement de 2011 de Statistique Canada.

⁹ VTP = Valeur totale du projet déclarée par le demandeur.

¹⁰ Le montant total du prêt approuvé en 2014-2015 pour la Colombie-Britannique inclut un montant de prêt additionnel pour une demande de financement approuvée en 2012-2013, pour laquelle un ajustement en termes d'envergure du projet a été demandé et approuvé.

Tableau A5 : Total des projets approuvés par régions

(projets d'immobilisations, plans de développement durable de collectivités, études de faisabilité et essais sur le terrain) (montants présentés en milliers de dollars)

Région/Province	Population ¹²	% de pop.	2014-2015					MONTANTS TOTAUX APPROUVÉS DEPUIS LA CRÉATION DU FMV ¹¹							
			N ^{br}	VTP ¹³ (\$)	Subv. totale (\$)	Prêt total (\$)	% du total (N ^{bre})	% du total (\$)	N ^{bre}	Subvention (\$)	Prêt (\$)	VTP (\$)	% du total (N ^{bre})	% du total (\$)	Par habitant (\$)
Atlantique	2 327 638	6,95 %	5	3 629 \$	407 \$	1 000 \$	8,47 %	2,53 %	124	16 570 \$	99 503 \$	707 499 \$	11,39 %	15,36 %	50 \$
Nouveau-Brunswick	751 171	2,24 %	3	555 \$	273 \$	-	5,08 %	0,49 %	49	5 570 \$	36 673 \$	133 980 \$	4,50 %	5,59 %	56 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	514 536	1,54 %	0	-	-	-	0,00 %	0,00 %	21	3 801 \$	25 847 \$	119 109 \$	1,93 %	3,92 %	58 \$
Nouvelle-Écosse	921 727	2,75 %	2	3 074 \$	134 \$	1 000 \$	3,39 %	2,04 %	48	5 824 \$	36 983 \$	451 398 \$	4,41 %	5,67 %	46 \$
Île-du-Prince-Édouard	140 204	0,42 %	0	-	-	-	0,00 %	0,00 %	6	1 375 \$	-	3 012 \$	0,55 %	0,18 %	10 \$
Colombie-Britannique¹⁴	4 400 057	13,14 %	9	9 175 \$	1 303 \$	5 045 \$	15,25 %	11,39 %	202	28 142 \$	110 753 \$	670 291 \$	18,57 %	18,38 %	32 \$
Territoires du Nord	107 265	0,32 %	1	210 \$	86 \$	0 \$	1,69 %	0,15 %	24	2 389 \$	7 500 \$	42 118 \$	2,21 %	1,30 %	92 \$
Territoires du Nord-Ouest	41 462	0,12 %	1	210 \$	86 \$	-	1,69 %	0,15 %	10	914 \$	-	2 354 \$	0,92 %	0,12 %	22 \$
Nunavut	31 906	0,10 %	0	-	-	-	0,00 %	0,00 %	5	1 060 \$	7 500 \$	38 419 \$	0,46 %	1,13 %	268 \$
Yukon	33 897	0,10 %	0	-	-	-	0,00 %	0,00 %	9	415 \$	-	1 345 \$	0,83 %	0,05 %	12 \$
Ontario	12 851 821	38,39 %	20	25 885 \$	2 602 \$	8 034 \$	33,90 %	19,09 %	357	47 317 \$	209 949 \$	1 547 437 \$	32,81 %	34,05 %	20 \$
Prairies	5 886 906	17,59 %	4	32 139 \$	828 \$	10 570 \$	6,78 %	20,46 %	182	29 948 \$	70 748 \$	413 998 \$	16,73 %	13,33 %	17 \$
Alberta	3 645 257	10,89 %	2	30 574 \$	675 \$	10 570 \$	3,39 %	20,18 %	106	19 475 \$	39 807 \$	307 501 \$	9,74 %	7,85 %	16 \$
Manitoba	1 208 268	3,61 %	2	1 565 \$	153 \$	-	3,39 %	0,28 %	36	5 984 \$	20 583 \$	63 349 \$	3,31 %	3,52 %	22 \$
Saskatchewan	1 033 381	3,09 %	0	-	-	-	0,00 %	0,00 %	40	4 489 \$	10 358 \$	43 148 \$	3,68 %	1,96 %	14 \$
Québec	7 903 001	23,61 %	20	107 490 \$	3 953 \$	21 887 \$	33,90 %	46,38 %	199	34 575 \$	98 266 \$	455 482 \$	18,29 %	17,58 %	17 \$
Total	33 476 688	100,00 %	59	178 528 \$	9 179 \$	46 536 \$	100,00 %	100,00 %	1088	158 941 \$	596 719 \$	3 836 825 \$	100,00 %	100,00 %	23 \$

¹¹ Les montants totaux approuvés depuis la création du FMV incluent les montants approuvés à l'origine par le Conseil plus tout montant additionnel approuvé, moins les montants qui ont été retirés, exclus ou annulés.

¹² Source : Recensement de 2011 de Statistique Canada.

¹³ VTP = Valeur totale du projet déclarée par le demandeur.

¹⁴ Le montant total du prêt approuvé en 2014-2015 pour la Colombie-Britannique inclut un montant de prêt additionnel pour une demande de financement approuvée en 2012-2013, pour laquelle un ajustement en termes d'envergure du projet a été demandé et approuvé.

Tableau A6 : Équilibre entre les régions urbaines et rurales de tous les projets approuvés (plans de développement durable de collectivités, études de faisabilité, essais sur le terrain et projets d'immobilisations)

(montants présentés en milliers de dollars)

Type de municipalité	Population ¹⁶	% de pop.	2014-2015				MONTANTS TOTAUX APPROUVÉS DEPUIS LA CRÉATION DU FMV ¹⁵						
			N ^{bre}	VTP ¹⁷ (\$)	Total (Subv. et prêt)	% du total (N ^{bre})	% du total (\$)	N ^{bre}	VTP (\$)	Total (Subv. et prêt)	% du total (N ^{bre})	% du total (\$)	Par habitant (\$)
Petite, rurale et éloignée ¹⁸	6 329 414	18,9 %	17	36 792 \$	14 168 \$	28,81 %	25,43 %	306	536 061	159 671 \$	28,13 %	21,13 %	25 \$
Villes	27 147 274	81,10 %	42	141 737 \$	41 546 \$	71,19 %	74,57 %	782	3 300 765	595 989 \$	71,88 %	78,87 %	22 \$
TOTAL	33 476 688	100,0 %	59	178 528 \$	55 713 \$	100 00 %	100,00 %	1 088	3 836 826	755 660 \$	100,00 %	100,00 %	23 \$

¹⁵ Les montants totaux approuvés depuis la création du FMV incluent les montants approuvés à l'origine par le Conseil d'administration de la FCM, plus tout montant additionnel approuvé, moins les montants qui ont été retirés, exclus ou annulés.

¹⁶ Source : Recensement de 2011 de Statistique Canada.

¹⁷ VTP = Valeur totale du projet déclarée par le demandeur.

¹⁸ Les municipalités qui ont une population de moins de 10 000 personnes sont classées rurales. Dans le cas des gouvernements municipaux régionaux, chaque municipalité membre, pour être considérée rurale, doit avoir une population de moins de 10 000 personnes. Les municipalités urbaines régionales sont celles dont au moins une municipalité membre a une population de 10 000 personnes ou plus.

Annexe B : Gestion des fonds

Tableau B1 : Montants et types de financement versés

	2014-2015 (\$)	Depuis la création du FMV
Subventions pour les plans, études de faisabilité et essais sur le terrain	3 277 297	64 113 514
Subventions pour les projets d'immobilisations	5 562 560	54 119 696
Subventions au titre de l'Accord de subvention pour la soumission de rapports sur le rendement (ASRRP) pour les projets d'immobilisations	91 284	1 250 678
Prêts pour les projets d'immobilisations	39 636 582	361 478 613
Total	48 567 723	480 962 501

Tableau B2 : Rendement des fonds non alloués

Fiera Capital gère la partie du Fonds qui n'a pas encore été décaissée pour des projets. Les directives régissant le placement de ces fonds non alloués sont énoncées dans la politique et la stratégie de placement du FMV. Ce document a été révisé en janvier 2015 afin d'assurer un rendement conforme aux objectifs du Fonds et suffisant pour assurer sa viabilité financière.

Le tableau qui suit présente le taux de rendement des fonds non alloués depuis la création du FMV.

	2014-2015	Depuis la création du FMV
Rendement	5,24 %	5,49 %

Tableau B3 : Rémunération de la haute direction

L'équipe de la haute direction du FMV est composée d'un directeur et d'un gestionnaire principal pour chacune des unités administratives suivantes : Services de financement, Services de partage de connaissances et Gouvernance. Deux cadres intermédiaires font également partie de l'équipe de gestion et sont responsables des services de Marketing et communications ainsi que de la Recherche et développement du FMV.

Leur rémunération pour l'exercice 2014-2015 est établie selon les échelles salariales ci-dessous.

Du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015

Directeur	De 115 000 \$ à 164 500 \$
Gestionnaires principaux	De 98 400 \$ à 126 000 \$

Outre leur salaire, les employés reçoivent des avantages sociaux collectifs et une cotisation à un REER collectif auquel l'organisation participe dans une proportion équivalant à 5 % de leur rémunération annuelle.

Rémunération des membres du Conseil du FMV et des pairs évaluateurs

Les membres du Conseil du FMV, à l'exception des membres du gouvernement fédéral et des membres du Conseil d'administration de la FCM, peuvent demander des honoraires de 350 \$ pour chaque journée de réunion du Conseil, plus des honoraires d'une journée pour le temps de préparation. Pour les téléconférences, des honoraires d'une demi-journée de 175 \$ peuvent être demandés, plus des honoraires d'une demi-journée pour le temps de préparation.

Les pairs évaluateurs du FMV peuvent demander 800 \$ par jour (pour une journée de travail de sept heures). La norme établie est un maximum de 10 heures par demande de financement, mais en ce qui a trait aux dossiers plus complexes, du temps d'examen additionnel peut être accordé si la demande en est faite avant l'évaluation. Bien que l'Entente de financement permette aux pairs évaluateurs nommés par le gouvernement fédéral d'être rétribués pour leurs services, aucun n'a demandé de rémunération depuis la création du FMV.



Annexe C : Membres du Conseil du FMV

Membres nommés par le Conseil d'administration de la FCM

Conseiller Raymond Louie, président
Ville de Vancouver (Colombie-Britannique)
Nommé en janvier 2012

Conseiller Ben Henderson
Ville d'Edmonton (Alberta)
Nommé en février 2015

Maire Mark Heyck, vice-président
Ville de Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)
Nommé en août 2007

Maire Martin Damphousse
Ville de Varennes (Québec)
Nommé en janvier 2014

Conseillère Lise Burcher
Ville de Guelph (Ontario)
Nommée en septembre 2008
(Démission en octobre 2014)

Maire Don Downe
Ville de Lunenburg (Nouvelle-Écosse)
Nommé en octobre 2013
(Démission en août 2014)

Membres représentant le secteur privé et le secteur universitaire

Andrew Bowerbank, directeur
The Innovation Fund
Nommé en janvier 2012

Nirmalendu Bhattacharya,
ingénieur et urbaniste
Nommé en janvier 2012

Emilio Imbriglio, partenaire et président du Conseil
Raymond Chabot Grant Thornton
Nommé en janvier 2012

Karen Nasmith, directrice générale, cofondatrice
Project Neutral
Nommée en janvier 2012

Alexander Wood, directeur principal
Politiques et marchés, Sustainable Prosperity
Nommé en janvier 2012

Membres représentant le gouvernement fédéral

Carol Buckley, directrice générale
Office de l'efficacité énergétique
Secteur de l'énergie
Ressources naturelles Canada
Nommée en octobre 2006

Gilles Jean, directeur général
Centre de recherche de Varennes – CanmetÉNERGIE
Secteur de la technologie de l'énergie et l'innovation
Ressources naturelles Canada
Nommé en septembre 2012
Nommé en tant que remplaçant en août 2004

Philippe Morel, directeur général régional
Régions de l'Atlantique et du Québec
Environnement Canada
Nommé en mars 2012
Nommé en tant que remplaçant en novembre 2010

Eric Gagné, directeur général
Direction des stratégies en sciences et technologie
Environnement Canada
Nommé en novembre 2013

Sonya Read, directrice
Politiques et communications
Initiatives environnementales
Infrastructure Canada
Nommée en septembre 2012

Remplaçant
Claude Lefrançois, chef principal
Communautés, Division de l'habitation
Office de l'efficacité énergétique, Secteur de l'énergie
Ressources naturelles Canada
Nommé en septembre 2012

Remplaçant
Sylvestre Fink, analyste principal des politiques
Politiques et communications
Initiatives environnementales
Infrastructure Canada
Nommé en septembre 2012

Remplaçante
Lisa Dignard, directrice
Intégration des énergies renouvelables et distribuées
Programme des ressources
Centre de recherche de Varennes – CanmetÉNERGIE
Secteur de la technologie de l'énergie et l'innovation
Ressources naturelles Canada
Nommée en septembre 2012

Remplaçant
Paul Kluckner, directeur général régional
Division des politiques stratégiques
Région du Pacifique et du Yukon
Environnement Canada
Nommé en mars 2012

Remplaçant
Charles Lin, directeur général
Direction des sciences et de la technologie
atmosphériques
Environnement Canada
Nommé en mars 2012



Annexe D : Processus d'évaluation et d'approbation

Les demandes de financement du FMV admissibles sont évaluées par le Comité d'évaluation par les pairs du FMV, à la lumière d'une série de critères établis à cette fin par le Conseil du FMV et approuvées par le Conseil d'administration de la FCM. Les critères, présentés dans les tableaux D1-D3, sont utilisés pour évaluer les résultats escomptés en matière de durabilité, l'utilité des connaissances et l'approche de gestion de chaque initiative, en mettant l'accent sur les avantages environnementaux prévus.

Le Comité d'évaluation par les pairs du FMV comprend environ 75 spécialistes indépendants possédant une expertise particulière dans le domaine environnemental ou financier. Le Conseil d'administration de la FCM sélectionne tous les membres du comité. Les ministres des Ressources naturelles et de l'Environnement du Canada fournissent une liste de candidats qualifiés représentant des ministères et des organismes fédéraux, à partir de laquelle un tiers des membres sont sélectionnés. Les deux autres tiers des membres sont choisis à l'aide d'un processus de demande de candidatures. Un tiers d'entre eux sont des spécialistes des gouvernements municipaux, tandis que l'autre tiers est formé de spécialistes du secteur privé ou d'organismes non gouvernementaux. Les membres sont nommés au Comité pour un mandat de deux ans, qui peut être renouvelé pour deux ou quatre ans en fonction de la participation, de la rotation des membres et de l'importance de préserver l'équilibre entre l'expertise technique et financière.

Deux pairs évaluateurs, au minimum, évaluent les demandes portant sur des plans, des études et des essais, tandis que trois pairs évaluateurs, au minimum, évaluent les demandes visant des projets d'immobilisations.

Après l'évaluation des pairs, les demandes sont soumises au Conseil du FMV au cours de ses réunions afin d'être examinées par celui-ci. Pendant cet examen, le Conseil du FMV tient compte de plusieurs facteurs, notamment le pointage obtenu dans le cadre de l'évaluation indépendante par les pairs évaluateurs, les priorités de financement du FMV énoncées dans l'Entente de financement entre la FCM et le gouvernement du Canada, l'équilibre régional, l'innovation et les fonds disponibles. En général, le Conseil du FMV recommande uniquement le financement des projets les plus exceptionnels et présente ses recommandations au Conseil d'administration de la FCM. Le Conseil d'administration de la FCM fait preuve de diligence dans ses décisions de financement.

Objectifs et secteurs de financement

La FCM accorde le financement du FMV dans cinq secteurs : sites contaminés, énergie, transports, eau et matières résiduelles. Les objectifs généraux pour chaque secteur sont les suivants :

- Promouvoir le réaménagement de sites contaminés et éviter l'aménagement de sites naturels.
- Réduire la consommation d'énergie grâce à des projets axés sur l'efficacité énergétique, la production d'énergie à l'aide de sources résiduelles ou renouvelables, la transmission d'énergie thermique et les technologies à consommation d'énergie nette zéro.
- Réduire la consommation et les émissions de combustibles fossiles dans le secteur des transports grâce à des projets qui favorisent le recours à des modes de transport autres que les véhicules à passager unique ou qui stimulent l'efficacité énergétique ou le changement de carburant pour les parcs de véhicules.
- Protéger les bassins versants locaux grâce à des projets qui favorisent la conservation de l'eau, la gestion des eaux de ruissellement, le traitement des eaux usées et la gestion des systèmes septiques.
- Réduire la quantité de matières résiduelles enfouies.

Plans, études de faisabilité et essais sur le terrain

Tableau D1 : Critères d'évaluation des plans

CRITÈRES NOTÉS	NOTE MAXIMALE
Approche de développement durable	
Approche systémique	20
Liens avec les plans et les politiques existants	15
Contexte de développement durable	15
Reproductibilité et partage de connaissances	
Innovation – au-delà des pratiques habituelles	10
Potentiel d'application élargie et leçons apprises	10
Gestion et plan de travail	
Capacité de gestion	10
Plan de travail	10
Budget	10
Total	100

Tableau D2 : Critères d'évaluation des études de faisabilité et des essais sur le terrain

CRITÈRES NOTÉS	NOTE MAXIMALE
Approche de développement durable	
Avantages environnementaux	25
Approche systémique	10
Liens avec les plans et les politiques existants	10
Avantages économiques et sociaux	5
Reproductibilité et partage de connaissances	
Innovation – au-delà des pratiques habituelles	10
Potentiel d'application élargie et leçons apprises	10
Gestion et plan de travail	
Capacité de gestion	10
Plan de travail	10
Budget et rentabilité	10
Total	100

Projets d'immobilisations

Tableau D3 : Critères d'évaluation des projets d'immobilisations

CRITÈRES NOTÉS	NOTE MAXIMALE
Avantages potentiels	
Avantages environnementaux directs	10
Probabilité de réussite environnementale	10
Autres considérations environnementales - impacts	10
Autres considérations environnementales – approche d'intégration	10
Avantages sociaux	10
Avantages économiques	10
Total – Avantages potentiels	60
Utilité des connaissances	
Innovation – au-delà des pratiques habituelles	10
Reproductibilité et partage de connaissances	10
Total – Utilité des connaissances	20
Gestion du projet, participation et mobilisation de la population	
Gestion	5
Gestion des risques et calendrier de réalisation	10
Financement	5
Total du potentiel de gestion du projet	20
TOTAL	100



Annexe E : Projets approuvés par le FMV en 2014-2015

En 2014-2015, le Comité exécutif de la FCM a approuvé le financement des projets suivants. Ces projets ont été évalués comme ayant un grand potentiel d'améliorations environnementales pour la qualité de l'air, de l'eau, du sol et de réduction des émissions de GES.

Titre du projet	Numéro de projet	Demandeur principal	Subvention du FMV	Prêt du FMV	Valeur totale du projet
Alberta					
Deuxième phase de la remise en état et du réaménagement du site contaminé d'Icon Fox Towers	13063	Icon Fox Developments Ltd.	-	3 820 000 \$	4 775 000 \$
Nouvelle usine de traitement de l'eau à haut rendement énergétique	12078	Ville de Drayton Valley	674 951 \$	6 749 515 \$	25 799 466 \$
Colombie-Britannique					
SunMine : installation d'une centrale solaire par la Ville de Kimberley sur l'ancien site de la mine Teck	12008	Ville de Kimberley		400 000 \$	5 000 000 \$
Plan de réduction de la consommation d'énergie et des émissions de GES attribuables aux activités municipales et collectives	13096	District de West Vancouver	82 500 \$	-	166 500 \$
Étude de faisabilité de programmes de collecte des déchets	13081	Canton de Langley	48 500 \$	-	218 800 \$
Étude de faisabilité d'une conversion visant à réduire les émissions de carbone de l'installation centrale de production de vapeur	13064	Creative Energy Platforms Canada Corp.	175 000 \$	-	550 000 \$
Plan de développement durable	13075	Village de Montrose	31 100 \$	-	63 200 \$
Étude du réaménagement riverain du sud du centre-ville	13069	Ville de Nanaimo	175 000 \$	-	475 000 \$
Refroidisseurs à passage unique : étude de prévalence et essai de modernisation sur le terrain pour l'économie des ressources en eau	13117	Ville de Vancouver	88 990 \$	-	192 080 \$

Titre du projet	Numéro de projet	Demandeur principal	Subvention du FMV	Prêt du FMV	Valeur totale du projet
Nouvelle caserne d'incendie écoénergétique	13091	Ville de Qualicum Beach	464 467 \$	4 644 672 \$	7 025 242 \$
Essai sur le terrain sur la production de biocharbon et la filtration au biocharbon pour l'enlèvement et la destruction des hormones et des produits pharmaceutiques présents dans l'effluent d'eaux usées et les biosolides	13055	District de Sechelt	169 000 \$	-	338 000 \$
Étude supplémentaire détaillée et plan de remise en état du site	13112	Canton d'Esquimalt	68 200 \$	-	146 500 \$
Manitoba					
Étude de faisabilité d'un transfert modal dans les transports	13119	Partnership of the Manitoba Capital Region	122 100 \$	-	250 200 \$
Phase II de l'évaluation environnementale de site du Renaissance Brandon	13032	Renaissance Brandon	31 000 \$	-	1 314 600 \$
Nouveau-Brunswick					
Projet Action changements climatiques dans le cadre du PPC	13071	Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick	169 895 \$	-	339 790 \$
Plan secondaire d'Humphrey's Brook	13088	Ville de Moncton	83 875 \$	-	176 500 \$
Plan d'action d'aménagement de quartier durable pour l'Appalachian Harbourview Complex	13123	Ville de Dalhousie	19 250 \$	-	38 500 \$
Territoires du Nord-Ouest					
Nouveau plan d'énergie communautaire – programme PPC	13094	Ville de Yellowknife	85 800 \$	-	209 600 \$
Nouvelle-Écosse					
Sentier multifonctionnel de la route Grand Lake	13089	Municipalité régionale de Cape Breton	100 000 \$	1 000 000 \$	3 000 000 \$
Plan d'action de lutte contre les changements climatiques et achèvement des étapes 1 à 3 du programme PPC	13074	District de Guysborough	34 015 \$	-	74 430 \$
Ontario					

Titre du projet	Numéro de projet	Demandeur principal	Subvention du FMV	Prêt du FMV	Valeur totale du projet
Essai sur le terrain de biopile, injection d'air et extraction des contaminants volatils du sol sur le site contaminé de Greenwich Mohawk	13111	Ville de Brantford	175 000 \$	-	555 500 \$
Plan de remise en état de Centennial Park	13085	Ville de Sarnia	42 000 \$	-	88 000 \$
Remise en état du site contaminé Cotton Mill	13024	Cotton Mill Cornwall Inc.	-	1 610 000 \$	2 012 530 \$
Rénovation et amélioration écoénergétique du Centre aquatique des Jeux du Canada	13033	Ville de London	304 800 \$	3 048 000 \$	4 276 900 \$
Analyse énergétique et étude de faisabilité relatives à des mesures avancées d'efficacité énergétique pour le Projet quinquennal d'immobilisations	13101	Ville de Mississauga	175 000 \$	-	577 600 \$
Évaluation et étude de gestion des risques visant le site contaminé des anciens terrains de la marina	13114	Ville d'Oshawa	92 000 \$	-	214 000 \$
Étude de gestion des risques et évaluation des sites contaminés de West Wharf Harbour et de Southeast Corner	13113	Ville d'Oshawa	102 000 \$	-	232 000 \$
Plan d'action d'aménagement de quartier durable de la Ville d'Ottawa sur l'ancienne propriété de Domtar	13061	Windmill Development Group : A Westeinde Group Company	175 000 \$	-	463 200 \$
Étude de faisabilité et projet pilote de taxes d'améliorations locales pour la gestion des eaux pluviales en zone commerciale	13098	Sustainable Buildings Canada	167 500 \$	-	1 941 855 \$
Rénovations pour la conservation de l'eau et de l'énergie dans le parc de logements sociaux	13105	Société du logement du Grand Sudbury	228 472 \$	2 284 727 \$	3 141 500 \$
Étude de faisabilité et essai sur le terrain d'un projet de transport actif : Casselman - Ça bouge! On the move!	13109	Village de Casselman	41 250 \$	-	82 500 \$
Étude de faisabilité d'un système énergétique communautaire à bilan carbone neutre pour les îles dans le cadre du réaménagement d'anciens terrains de Domtar	13077	Hydro Ottawa Holding Inc.	175 000 \$	-	350 020 \$
Investigation environnementale hors site du terrain de stationnement de Fountain Street	13097	Ville de Guelph	175 000 \$	-	357 240 \$

Titre du projet	Numéro de projet	Demandeur principal	Subvention du FMV	Prêt du FMV	Valeur totale du projet
Plan d'action sur les changements climatiques (PACC)	13072	Greater Peterborough Area Economic Development Corporation	175 000 \$	-	444 500 \$
Plan de lutte collective contre les changements climatiques	13120	Ville de Hamilton	46 300 \$	-	166 400 \$
Étude de faisabilité d'un système énergétique communautaire pour le parc d'affaires Hanlon Creek	13100	Ville de Guelph	150 000 \$	-	300 000 \$
Première habitation sociale LEED de la Région de Niagara	12102	Niagara Regional Housing	109 090 \$	1 090 910 \$	9 703 002 \$
Phase II de l'évaluation environnementale stratégique (EES) relative au remplacement du stade Brian Timmis	13065	Ville de Hamilton	100 925 \$	-	435 250 \$
Étude d'évaluation des risques du terrain de Midland Bay Landing	13108	Ville de Midland	97 300 \$	-	194 600 \$
Plan d'action pour l'aménagement du quartier durable (PAAQD) de Bayview Glen de la Ville de Markham	13068	Office de protection de la nature de Toronto et de la région	70 100 \$	-	348 700 \$
Québec					
Projet d'acquisition d'un broyeur pour améliorer la performance de gestion des matières résiduelles	13038	Municipalité Les Îles-de-la-Madeleine	33 320 \$	333 200 \$	474 300 \$
Plan d'action pour la valorisation de l'ancien site des terrains contaminés d'AIM	13066	Ville de Beaupré	52 470 \$	-	114 140 \$
Plan global et plan d'action d'ensemble sur la réhabilitation des sites contaminés	13076	Ville de Shawinigan	175 000 \$	-	350 020 \$
Construction d'un centre de triage de déchets voués à l'enfouissement dans la Région du Haut-Saint-François et de Sherbrooke	13027	Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke	750 000 \$	7 500 000 \$	31 140 500 \$
Réalisation d'un marché public avec gestion intégrée des eaux de pluie à Longueuil	13035	Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ)	655 353 \$	6 553 527 \$	9 011 100 \$
Élaboration du Plan d'action d'aménagement de quartier durable	13084	Ville de Léry	32 340 \$	-	64 680 \$
Élaboration du Plan d'action d'aménagement de quartier durable	13079	Municipalité de Taschereau	11 000 \$	-	22 000 \$
Études environnementales sur cinq sites contaminés	13078	Ville de Shawinigan	175 000 \$	-	396 350 \$

Titre du projet	Numéro de projet	Demandeur principal	Subvention du FMV	Prêt du FMV	Valeur totale du projet
Étude de faisabilité pour la restauration et la mise en valeur d'une carrière	13057	Municipalité du Village de Stukely-Sud	83 600 \$	-	180 500 \$
Étude de faisabilité pour l'évaluation de l'assainissement décentralisé mixte visant la correction d'installations septiques déficientes de six secteurs	13059	Cantons Unis de Stoneham et Tewkesbury	159 750 \$	-	319 500 \$
Essais terrain sur des dispositifs environnementaux de gestion des eaux de ruissellement	13073	Ville de Lac-Brome	130 200 \$	-	271 400 \$
Centre de traitement intégré des matières organiques par biométhanisation et compostage	13041	Société d'Économie Mixte de l'Est de la Couronne Sud (SÉMECS)	750 000 \$	7 500 000 \$	59 327 000 \$
Planification intégrée de développement durable - reconstruction du centre-ville de la Ville de Lac-Mégantic	13083	Ville de Lac-Mégantic	175 000 \$	-	1 750 000 \$
Inventaire et plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre	13116	Ville de Saint-Hyacinthe	32 000 \$	-	67 600 \$
Programme particulier d'urbanisme du centre-ville - Plan d'aménagement de quartier durable pour le redéveloppement du site de la Domtar à Gatineau	13062	Windmill Development Group : A Westeinde Group Company	175 000 \$	-	490 800 \$
Programme particulier d'urbanisme du secteur Sud-116	13110	Ville de Saint-Bruno-de-Montarville	88 385 \$	-	183 500 \$
Étude et essai d'amélioration énergétique du Complexe récréatif Gadbois	13056	Ville de Montréal	175 000 \$	-	2 608 320 \$
Une gestion durable et optimale des matières résiduelles	13093	MRC de la Côte-de-Beaupré	106 625 \$	-	271 500 \$
Élaboration du Plan d'action d'aménagement durable	13106	Ville de Waterloo	18 425 \$	-	36 850 \$
Projet clé en main d'amélioration écoénergétique de 11 bâtiments	13070	Ville de Montréal	175 000 \$	-	409 500 \$

Annexe F : Résultats environnementaux

Tableau F1: Avantages environnementaux prévus des projets d'immobilisations (projets approuvés dont les résultats n'ont pas encore été communiqués)

Secteur du FMV	Nombre de projets		Résultats environnementaux prévus	
	2014-2015	Depuis la création du FMV	Approuvés en 2014-2015	Depuis la création du FMV
Sites contaminés	2	7	Récupération et rétablissement de 3 hectares de terrain pour un usage productif et gestion de 10 394 m ³ de sols contaminés	Récupération de 46 hectares de terrain Gestion de 253 573 m ³ de sols contaminés Évitement de 486 tonnes d'émissions de GES en eCO ₂ /année ¹⁹ Évitement de 1 122 kg/année de PCA ²⁰

¹⁹ Les émissions de GES des projets du secteur de l'énergie se fondent sur l'intensité provinciale moyenne des émissions attribuables à la consommation d'électricité.

²⁰ Les émissions de principaux contaminants atmosphériques (PCA) n'ont pas été communiquées par tous les projets. Elles comprennent les oxydes d'azote (NOx), les oxydes de soufre (SOx), les composés organiques volatils (COV) et les particules fines en suspension (PM₁₀).

Secteur du FMV	Nombre de projets		Résultats environnementaux prévus	
	2014-2015	Depuis la création du FMV	Approuvés en 2014-2015	Depuis la création du FMV
Énergie	5	30	Récupération et rétablissement de 4 hectares de terrain pour un usage productif ²¹ Évitement de 1 456 tonnes d'émissions de GES en eCO ₂ /année Évitement de 2 675 kg de PCA par année Aucune valorisation de matières résiduelles Réduction de la consommation d'eau de 42 141 m ³ /année ²²	Récupération de 4 hectares de terrain Évitement de 189 348 tonnes d'émissions de GES en eCO ₂ /année Évitement de 237 676 kg de PCA par année Valorisation de 4 323 tonnes/année de matières résiduelles Réduction de la consommation d'eau de 55 830 m ³ /année
Transports	1	2	Évitement de 1 562 tonnes d'émissions de GES en eCO ₂ /année Évitement de 9 843 kg de PCA par année	Évitement de 3 440 tonnes d'émissions de GES en eCO ₂ /année Évitement de 18 169 kg de PCA par année
Matières résiduelles	3	10	Évitement de 191 893 tonnes d'émissions de GES en eCO ₂ /année Évitement de 9 121 kg de PCA par année Valorisation de 106 643 tonnes de matières résiduelles par année	Évitement de 464 070 tonnes d'émissions de GES en eCO ₂ /année Évitement de 155 594 kg de PCA par année Valorisation de 329 698 tonnes de matières résiduelles par année
Eau	1	20	Réduction de la consommation d'eau de 2 350 m ³ /année	Évitement de 1 585 tonnes d'émissions de GES en eCO ₂ /année Évitement de 14 252 kg de PCA par année Traitement de 99 308 108 m ³ /an d'eau potable et d'eaux usées selon les lignes directrices du CCME ou les recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada Réduction de la consommation d'eau de 84 919 m ³ /année
TOTAL	12	69		

²¹ Ce résultat est lié à un projet de traitement écoénergétique des eaux usées approuvé en 2014-2015. La nouvelle usine sera sise sur le même emplacement que l'ancienne, mais sa superficie sera de 40 % moindre. La partie inutilisée du terrain sera paysagée à l'aide de plantes et de buissons indigènes, ce qui attirera les petits et grands mammifères des prairies et de bordure de forêt boréale ainsi que les oiseaux et les insectes. Cette partie est considérée comme du terrain récupéré.

²² Une demande approuvée en tant que projet du secteur de l'énergie en 2014-2015 réduira la consommation d'énergie et d'eau par l'installation d'appareils et de robinets économiseurs.

Tableau F2 : Avantages environnementaux prévus par rapport aux avantages environnementaux réels des projets d'immobilisations qui ont fait l'objet d'un rapport en 2014-2015

Secteur FMV	Nombre de projets	Avantages prévus	Avantages réels
Sites contaminés	0	Aucun rapport	Aucun rapport
Énergie	8	Évitement de 770 tonnes d'émissions de GES en eCO ₂ /année Évitement de 2 517 kg d'émissions de PCA par année Réduction de la consommation d'eau de 1 430 m ³ /année Aucune valorisation de matières résiduelles	Évitement de 2 644 tonnes d'émissions de GES en eCO ₂ /année ²³ Hausse de 4 193 kg d'émissions de PCA par année ²⁴ Réduction de la consommation d'eau de 733 m ³ /année Valorisation de 1 064 tonnes de matières résiduelles
Transports	0	Aucun rapport	Aucun rapport
Matières résiduelles	2	Évitement de 14 273 tonnes d'émissions de GES en eCO ₂ /année Valorisation de 9 846 tonnes de matières résiduelles par année	Évitement de 8 889 tonnes d'émissions de GES en eCO ₂ /année Valorisation de 6 437 tonnes de matières résiduelles par année
Eau	6	Réduction de la consommation d'eau de 121 545 m ³ /année Traitement de 15 757 018 m ³ /année d'eau potable et d'eaux usées selon les lignes directrices du CCME ou les recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada Traitement de 7 000 m ³ de déchets solides par année	Aucune réduction de la consommation d'eau – voir le tableau F4 pour plus de détails Traitement de 14 734 757 m ³ /année d'eau potable et d'eaux usées selon les lignes directrices du CCME ou les recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada Traitement de 35 000 m ³ de déchets solides par année
TOTAL	16		

²³ Les émissions de GES des projets du secteur de l'énergie se fondent sur l'intensité provinciale moyenne des émissions.

²⁴ Les émissions de PCA n'ont pas été communiquées pour tous les projets. Elles comprennent les oxydes d'azote (NOx), les oxydes de soufre (SOx), les composés organiques volatils (COV) et les particules fines en suspension (PM₁₀).

Tableau F3 : Avantages environnementaux cumulatifs prévus par rapport aux avantages environnementaux réels des projets d'immobilisations achevés depuis la création du FMV (mis à jour pour 2014-2015)

Secteur FMV	Nombre de projets	Avantages prévus	Avantages réels
Sites contaminés	6	Récupération de 74 hectares de terrain Gestion de 52 800 m ³ de sols contaminés	Récupération de 74 hectares de terrain ²⁵ Gestion de 56 628 m ³ de sols contaminés Traitement de 11 863 m ³ d'eau selon les lignes directrices du CCME ou les recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada
Énergie	63	Évitement de 235 090 tonnes d'émissions de GES en eCO ₂ /année Évitement de 497 944 kg de PCA par année Réduction de la consommation d'eau de 8 824 m ³ /année Aucune valorisation de matières résiduelles	Évitement de 196 470 tonnes d'émissions de GES en eCO ₂ /année ²⁶ Évitement de 296 684 kg de PCA par année ²⁷ Réduction de la consommation d'eau de 41 637 m ³ /année Valorisation de 1 543 tonnes de matières résiduelles
Transports	5	Évitement de 27 249 tonnes d'émissions de GES en eCO ₂ /année Évitement de 133 822 kg de PCA par année	Évitement de 28 390 tonnes d'émissions de GES en eCO ₂ /année Évitement de 141 065 kg de PCA par année
Matières résiduelles	13	Évitement de 364 071 tonnes d'émissions de GES en eCO ₂ /année Évitement de 8 137 kg de PCA par année Valorisation de 228 878 tonnes de matières résiduelles par année	Évitement de 137 243 tonnes d'émissions de GES en eCO ₂ /année Évitement de 8 073 kg de PCA par année Valorisation de 149 613 tonnes de matières résiduelles par année

²⁵ Ce résultat environnemental est calculé en fonction de la superficie totale rendue utilisable et non de la superficie remise en état.

²⁶ Les émissions de GES des projets du secteur de l'énergie se fondent sur l'intensité provinciale moyenne des émissions.

²⁷ Les émissions de PCA n'ont pas été communiquées pour tous les projets. Elles comprennent les oxydes d'azote (NOx), les oxydes de soufre (SOx), les composés organiques volatils (COV) et les particules fines en suspension (PM₁₀).

Secteur FMV	Nombre de projets	Avantages prévus	Avantages réels
Eau	32	<p>Évitement de 5 888 tonnes d'émissions de GES en eCO₂/année</p> <p>Évitement de 4 444 kg de PCA par année</p> <p>Traitement de 179 921 007 m³/année d'eau potable et d'eaux usées selon les lignes directrices du CCME ou les recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada</p> <p>Réduction de la consommation d'eau de 425 797 m³/année</p> <p>Traitement de 7 000 m³ de déchets solides par année</p>	<p>Évitement de 8 888 tonnes d'émissions de GES en eCO₂/année</p> <p>Évitement de 4 279 kg de PCA par année</p> <p>Traitement de 158 825 433 m³/année d'eau potable et d'eaux usées selon les lignes directrices du CCME ou les recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada</p> <p>Réduction de la consommation d'eau de 284 068 m³/année</p> <p>Traitement de 35 000 m³ de déchets solides</p>
TOTAL	119		

Tableau F4 : Détails des résultats environnementaux des projets qui ont fait l'objet de rapports en 2014-2015

Titre du projet	Province, secteur et année d'approbation	Résultats escomptés	Résultats réels	Commentaires
<p>Ville de Saskatoon Récupération des boues de traitement de l'eau</p> <p>Conception et construction d'une installation de traitement de l'eau de procédé et de récupération des boues</p>	<p>Sask. Eaux usées 2002</p>	<p>Au moment de la demande, les résultats escomptés étaient l'évitement de 7 000 m³ de boues rejetées par année.</p>	<p>Les résultats réels font état de deux flux de matières résiduelles traités – un constitué de boues et un constitué de liquide avec 35 000 m³ de boues et 2 920 000 m³ d'eau de lavage des filtres traités annuellement par l'installation, laquelle a dépassé les résultats escomptés en éliminant dans l'ensemble une plus grande quantité de boues.</p>	<p>Ce projet a permis d'éliminer entièrement les rejets de boues de procédé non traitées dans la rivière Saskatchewan. Les résultats réels sont supérieurs à ceux escomptés, entre autres à cause de la croissance démographique et de l'évolution d'autres conditions pendant les 13 années de mise en œuvre du projet.</p> <p>Le temps requis pour achever le projet et assurer l'efficacité des opérations a été plus long que prévu. Durant les cinq dernières années, la Ville s'est attaquée aux problèmes et aux lacunes afin d'assurer l'efficacité de l'exploitation. Elle en a réglé la plupart.</p>
<p>Instauration d'un programme de collecte à trois flux (matières résiduelles, organiques et recyclables) par la Ville de La Pocatière</p>	<p>Qc Matières résiduelles 2006</p>	<p>Valorisation de 1 212 tonnes de matières résiduelles de plus par année, pour un taux de valorisation de 56 %</p> <p>Baisse des émissions de GES de 1 311 tonnes par année à cause du volume moins élevé de déchets enfouis</p>	<p>Valorisation de 584 tonnes de matières résiduelles de plus par année, pour un taux de valorisation de 38 %</p> <p>Baisse des émissions de GES de 404 tonnes par année à cause du volume moins élevé de déchets enfouis</p>	<p>Le projet a entraîné un taux de valorisation de 38 %, soit moins que le taux de 56 % prévu et moins que le seuil de 50 % du FMV.</p> <p>Le taux de valorisation ayant été plus bas que prévu, la réduction des émissions de GES a aussi été moindre.</p>

Titre du projet	Province, secteur et année d'approbation	Résultats escomptés	Résultats réels	Commentaires
<p>Bibliothèque publique de Whistler</p> <p>Nouveau bâtiment écoénergétique LEED Argent</p>	<p>C.-B. Énergie 2006</p>	<p>Réduction des émissions de GES de 52 tonnes par année</p> <p>Baisse de la consommation d'énergie de 1 150 GJ par année (baisse d'électricité de 115 GJ et baisse de gaz naturel de 1 035 GJ)</p> <p>Réduction de 58 % de la consommation d'énergie par rapport au CMNÉB</p>	<p>Réduction des émissions de GES de 53 tonnes par année</p> <p>Baisse de la consommation d'énergie de 1 240 GJ par année (baisse d'électricité de 205 GJ, baisse de gaz naturel de 1 035 GJ)</p> <p>Réduction de 62,4 % de la consommation d'énergie par rapport au CMNÉB</p>	<p>Le projet a donné les résultats escomptés.</p>
<p>Village de Memramcook – Exploitation de sources d'eau municipales</p> <p>Exploration de nouvelles sources d'eau potable pour la municipalité afin de soutenir l'établissement d'un réseau de distribution d'eau et une campagne de valorisation de l'eau</p>	<p>N.-B. Eau 2008</p>	<p>Projet visant à trouver de nouvelles sources d'eau potable afin de répondre aux besoins de la collectivité et de permettre l'établissement d'un réseau de distribution d'eau. Le demandeur s'était engagé, si la recherche se révélait fructueuse, à mettre en œuvre des mesures de conservation de l'eau visant une réduction de la consommation d'eau de 121 500 m³.</p>	<p>La municipalité n'a pu trouver de nouvelles sources d'eau potable pouvant soutenir un nouveau réseau de distribution d'eau. Un programme de conservation de l'eau à plus petite échelle a été entrepris, mais sans résultats mesurables.</p>	<p>La municipalité n'a pas réussi à trouver de nouvelles sources d'eau appropriées. Le projet a duré plus longtemps que prévu et a nécessité plus de fonds de la municipalité que ceux prévus au budget.</p> <p>Les prochaines étapes du projet ne peuvent pas être réalisées sans nouvelles sources de financement et le demandeur examine différentes options.</p>

Titre du projet	Province, secteur et année d'approbation	Résultats escomptés	Résultats réels	Commentaires
<p>MRC du Rocher-Percé – Centre de compostage et de collecte de matières organiques</p> <p>La MRC a instauré un centre de compostage ainsi qu'un centre de déchiquetage pour les produits de métal, les pneus, les matériaux de démolition et les déchets domestiques dangereux.</p>	<p>Qc Matières résiduelles 2008</p>	<p>Hausse de 9 484 tonnes/année des matières résiduelles valorisées en se basant sur une production annuelle prévue de matières résiduelles de 18 000 tonnes, pour un taux de valorisation prévu de 60 %</p> <p>Réduction des émissions de GES de 14 238 tonnes par année en raison du volume moins élevé de déchets enfouis</p>	<p>Valorisation de 5 853 tonnes de matières résiduelles de plus par année basée sur une production totale réelle de matières résiduelles de 15 000 tonnes, pour un taux de valorisation de 50,8 %</p> <p>Réduction des émissions de GES de 8 485 tonnes par année en raison du volume moins élevé de déchets enfouis</p>	<p>Le projet a donné de bons résultats en portant le taux de valorisation à 50,8 %. Bien que ce taux soit plus bas que le taux prévu de 60 %, il reste supérieur au seuil de valorisation de 50 % du FMV.</p> <p>Le taux de valorisation ayant été plus bas que prévu, la réduction des émissions de GES a aussi été moindre.</p>

Titre du projet	Province, secteur et année d'approbation	Résultats escomptés	Résultats réels	Commentaires
<p>Ville de Saint John, Quartier général de la police – LEED Or</p> <p>Nouvelle construction</p>	<p>N.-B. Énergie 2008</p>	<p>Réduction des émissions de GES de 279 tonnes par année</p> <p>Réduction de la consommation d'énergie de 6 290 GJ/année (hausse de l'électricité de 340 GJ et baisse du gaz naturel de 6 630 GJ)</p> <p>Réduction de 60,6 % de la consommation d'énergie par rapport au CMNÉB</p>	<p>Réduction des émissions de GES de 417 tonnes par année</p> <p>Réduction de la consommation d'énergie de 8 400 GJ/année (hausse de l'électricité de 40 GJ et baisse du gaz naturel de 8 440 GJ)</p> <p>Baisse non répétitive des émissions de GES de 2 291 tonnes en raison du remplacement de ciment Portland par du béton à teneur élevée en cendres volantes pendant la construction</p> <p>Réduction de 65,3 % de la consommation d'énergie par rapport au CMNÉB</p>	<p>Le projet a donné de meilleurs résultats que prévu.</p> <p>Le demandeur a expliqué que l'un des facteurs qui a permis de dépasser les résultats prévus a été l'efficacité meilleure que prévue de la thermopompe à eau. Une stratégie énergétique, alliant une équipe active tout au long du projet ainsi qu'un plan de suivi et de vérification et un processus de mise en service, a aidé à optimiser l'exploitation et le rendement du bâtiment.</p>
<p>Ville de Barrie - Centre de contrôle de la pollution de l'eau</p> <p>Agrandissement d'une usine de traitement des eaux usées</p>	<p>Ont. Eaux usées 2008</p>	<p>Hausse de 6,9 millions de m³ de la capacité de traitement annuelle d'une usine de traitement des eaux usées</p>	<p>La capacité de traitement de l'usine a été accrue de 6,9 millions de m³ comme prévu, mais l'usine ne fonctionnait pas encore à plein rendement durant l'année du rapport; le volume réel traité au cours de cette année-là a été de 1,9 million de m³ d'eaux usées.</p>	<p>Le projet a donné les résultats escomptés en ce qui a trait à l'accroissement de capacité. Pour le moment, par contre, les résultats réels ne peuvent pas refléter cet accroissement parce que les volumes à traiter n'ont pas encore atteint la capacité de l'installation.</p>

Titre du projet	Province, secteur et année d'approbation	Résultats escomptés	Résultats réels	Commentaires
Ville de Brockville – Centre de contrôle de la pollution de l'eau, projet de modernisation du traitement secondaire	Ont. Eaux usées 2009	Traitement de 7,1 millions m ³ /année d'eaux usées selon les normes de qualité de l'eau du CCME	Traitement de 5,5 millions m ³ /année d'eaux usées selon les normes de qualité de l'eau du CCME	<p>Le volume d'eau traité a été moins élevé que prévu, mais le projet a donné les résultats escomptés.</p> <p>Selon le demandeur, le volume inférieur d'eaux usées traitées découle des facteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réparation de fuites et d'infiltrations dans le réseau d'égouts • Pluies abondantes moins fréquentes durant la période de mesure • Baisse du volume d'eau consommé par les établissements industriels • Autres améliorations apportées au réseau d'aqueduc et d'égouts

Titre du projet	Province, secteur et année d'approbation	Résultats escomptés	Résultats réels	Commentaires
Municipalité de Red Lake – Aérogare LEED Argent	Ont. Énergie 2009	<p>Réduction des émissions de GES de 27 tonnes par année</p> <p>Réduction de la consommation d'électricité de 955 GJ par année</p> <p>Réduction de 55,8 % de la consommation d'énergie par rapport au CMNÉB</p>	<p>Réduction des émissions de GES de 20 tonnes par année</p> <p>Réduction de la consommation d'électricité de 735 GJ</p> <p>Réduction de 43 % de la consommation d'énergie par rapport au CMNÉB</p>	<p>Ce projet n'a pas atteint les résultats prévus, soit une réduction de la consommation d'énergie de 55 %, mais il a quand même donné de bons résultats à notre connaissance. Il a permis de réduire la consommation d'énergie de 43 %, soit légèrement plus que le seuil d'admissibilité de 40 % du GMF en vertu duquel il avait été approuvé.</p> <p>Les résultats réels mesurés du projet ont été comparés aux résultats modélisés lors de l'année de référence, et l'écart entre les deux est peut-être attribuable à des températures hivernales anormalement froides durant l'année des mesures par rapport à l'année de référence utilisée pour la modélisation.</p>

Titre du projet	Province, secteur et année d'approbation	Résultats escomptés	Résultats réels	Commentaires
<p>Ville de Pitt Meadows – Centre communautaire de South Bronson (LEED Or)</p>	<p>C.-B. Énergie 2009</p>	<p>Réduction des émissions de GES de 3 tonnes par année</p> <p>Réduction de la consommation d'énergie de 468 GJ par année (réduction d'électricité de 469 GJ et augmentation du gaz naturel d'environ 1 GJ)</p> <p>Réduction de 55,8 % de la consommation d'énergie par rapport au CMNÉB</p>	<p>Réduction des émissions de GES de 7 tonnes par année</p> <p>Baisse de la consommation d'énergie de 652 GJ par année (baisse d'électricité de 528 GJ et baisse de gaz naturel de 124 GJ)</p> <p>Réduction de 45 % de la consommation d'énergie par rapport au CMNÉB</p>	<p>La réduction réelle des émissions de GES a été supérieure à celle prévue en raison d'une baisse du gaz naturel consommé comme indiquée dans les données fournies.</p> <p>Le projet a entraîné une réduction de la consommation d'énergie de 45 % par rapport au seuil d'admissibilité de 40 % en vigueur lors de l'approbation du projet. Une réduction de consommation d'énergie de 55,8 % avait été prévue à l'origine.</p> <p>Le centre communautaire a été beaucoup plus fréquenté que prévu, ce qui a entraîné une augmentation de la consommation d'énergie. Le modèle énergétique a été révisé pour l'année de référence dans le cadre du rapport final afin de tenir compte du bâtiment tel que construit et utilisé. Les modifications ont accru la consommation d'énergie prévue dans l'année de référence, ce qui a diminué le pourcentage de réduction d'énergie consommée (45 % comparé à 55,8 %) mais a donné lieu à une réduction plus élevée de l'énergie consommée (652 GJ plutôt que 468 GJ).</p>

Titre du projet	Province, secteur et année d'approbation	Résultats escomptés	Résultats réels	Commentaires
<p>Améliorations aux installations d'entretien centralisées de Kitchener</p> <p>La Ville de Kitchener a construit un bâtiment d'entretien centralisé LEED Argent afin de regrouper plusieurs activités et services municipaux sous un même toit.</p>	<p>Ont. Énergie 2009</p>	<p>Réduction des émissions de GES de 369 tonnes par année</p> <p>Réduction de la consommation d'énergie de 17 225 GJ par année (baisse d'électricité de 24 892 GJ et hausse du gaz naturel de 7 668 GJ)</p> <p>Production de 2 180 GJ d'électricité par année grâce à des panneaux solaires PV installés dans le cadre du projet</p> <p>Réduction de 50,4 % de la consommation d'énergie par rapport au CMNÉB</p>	<p>Réduction des émissions de GES de 211 tonnes par année</p> <p>Réduction de la consommation d'énergie de 10 680 GJ par année (baisse d'électricité de 13 854 GJ et hausse du gaz naturel de 3 173 GJ)</p> <p>Production de 2 309 GJ d'électricité par année à l'aide des panneaux solaires PV</p> <p>Réduction de 36,4 % de la consommation d'énergie par rapport au CMNÉB</p>	<p>Le projet a entraîné une réduction de la consommation d'énergie de 36,4 % par rapport à la réduction de 50,4 % prévue à l'origine et au seuil d'admissibilité de 40 % en vigueur lorsque le projet a été approuvé.</p> <p>Le projet avait été approuvé en se fondant sur une conception antérieure comportant de nombreuses hypothèses. La conception finale a donné lieu à une hausse de consommation d'énergie et à une réduction totale d'émissions de GES moindre que prévue. Les modifications apportées à la conception d'origine dans la conception finale ont mené à une réduction plus faible que prévu de 36,4 % par rapport au CMNÉB.</p>
<p>Municipalité d'Amherstburg – Modernisation et agrandissement de l'usine de contrôle de la pollution</p>	<p>N.-É. Eaux usées 2010</p>	<p>Traitement de 2,7 millions m³/année d'eaux usées selon les normes de qualité de l'eau du CCME</p>	<p>Traitement de 2,4 millions m³/année d'eaux usées selon les normes de qualité de l'eau du CCME</p>	<p>Le projet a donné les résultats escomptés.</p>

Titre du projet	Province, secteur et année d'approbation	Résultats escomptés	Résultats réels	Commentaires
<p>Centre récréatif de Queens Place – Efficacité énergétique de prochaine génération</p> <p>Ce projet consistait à intégrer un système à récupération calorifique dans un nouveau centre récréatif multifonctionnel afin d'en améliorer l'efficacité énergétique</p>	<p>N.-É. Énergie 2011</p>	<p>Réduction des émissions de GES de 128 tonnes par année</p> <p>Baisse de la consommation d'énergie de 1,888 GJ par année (baisse d'électricité de 1,872 GJ et baisse de mazout léger de 16 GJ)</p> <p>Réduction de 42 % de la consommation d'énergie par rapport à une conception classique.</p>	<p>Augmentation des émissions de GES de 411 tonnes par année</p> <p>Augmentation de la consommation d'énergie de 474 GJ/année (hausse d'électricité de 2 445 GJ et baisse de mazout léger de 1 971 GJ)</p>	<p>Le système à récupération calorifique – élément central du projet – a réduit la consommation d'énergie du bâtiment de 20 % conformément à l'exigence d'admissibilité. Sans ce système, la consommation d'énergie aurait été plus élevée. Toutefois, la consommation d'énergie réelle globale du centre récréatif a été supérieure aux données modélisées. Le projet a affiché des lacunes considérables tant durant la construction que l'exploitation. Le FMV a rendu compte de ce projet cette année après une période de suivi de deux ans pendant laquelle les résultats ne se sont pas améliorés.</p> <p>Le FMV a amélioré les aspects vulnérables du processus interne décelés dans le cadre de ce projet, en modifiant notamment le classement des propositions de projet. Ainsi, les projets d'énergie communautaire ou de récupération d'énergie intégrés à un <i>nouveau</i> bâtiment sont classés dorénavant comme des nouvelles constructions et non comme des projets de récupération.</p>

Titre du projet	Province, secteur et année d'approbation	Résultats escomptés	Résultats réels	Commentaires
<p>Halton Hill – Centre culturel et bibliothèque, succursale de Georgetown</p> <p>Projet de bâtiment LEED Argent</p>	<p>Ont. Énergie 2011</p>	<p>Réduction des émissions de GES de 56 tonnes par année</p> <p>Baisse de la consommation d'énergie de 1 920 GJ/année (baisse d'électricité de 1 800 GJ et baisse de gaz naturel de 120 GJ)</p> <p>Réduction de 44 % de la consommation d'énergie par rapport au CMNÉB</p>	<p>Réduction des émissions de GES de 55 tonnes par année</p> <p>Baisse de la consommation d'énergie de 1 955 GJ par année (baisse d'électricité de 1,840 GJ et baisse de gaz naturel de 115 GJ)</p> <p>Réduction de la consommation d'énergie de 44 % par rapport au CMNÉB</p>	<p>Le projet a donné de bons résultats.</p>
<p>Municipalité d'Île-des-Chênes – Nouveau centre communautaire écoénergétique</p>	<p>Man. Énergie 2011</p>	<p>Réduction des émissions de GES de 2 tonnes par année</p> <p>Réduction de la consommation d'électricité de 1 775 GJ par année</p> <p>Réduction de 60 % de la consommation d'énergie par rapport au CMNÉB</p>	<p>Réduction des émissions de GES de 2 tonnes par année</p> <p>Réduction de la consommation d'électricité de 1 858 GJ par année</p> <p>Réduction de la consommation d'énergie de 57 % par rapport au CMNÉB</p>	<p>Le projet a donné de bons résultats même s'il n'a pas permis d'atteindre la réduction visée initialement.</p> <p>Le modèle de consommation d'énergie de l'année de référence a été révisé afin de tenir compte du bâtiment tel que construit et des modifications apportées à la conception d'origine dans la conception finale. Par suite de ces changements, la consommation d'énergie prévue pour l'année de référence a été revue à la hausse. Par conséquent, le pourcentage réel de réduction de consommation d'énergie a été inférieur (57 % comparativement à 60 %) et la réduction de la consommation d'électricité a été légèrement plus élevée (1 858 GJ par rapport à 1 775 GJ).</p>

Titre du projet	Province, secteur et année d'approbation	Résultats escomptés	Résultats réels	Commentaires
Ville de Kapuskasing – Modernisation de l'usine de traitement des eaux usées	Ont. Eaux usées 2011	Traitement de 1,5 million m ³ /année d'eaux usées selon les normes de qualité de l'eau du CCME	Traitement de 2,0 millions m ³ /année d'eaux usées selon les normes de qualité de l'eau du CCME	Le projet a donné de bons résultats. L'usine respecte maintenant les exigences réglementaires en matière de chlore.

CCME – Conseil canadien des ministres de l'Environnement

GJ – Gigajoules

CMNÉB – Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments



Annexe G : Ressources de partage de connaissances

La FCM a élaboré 53 études de cas de même que des webinaires et de nombreuses autres ressources éducatives liés au FMV en 2014-2015. Les versions électroniques de ces ressources de partage de connaissances ont été distribuées par courriel aux abonnés au FMV et aux organismes partenaires. Des versions imprimées ont également été distribuées à des conférences pertinentes et transmises par la poste à divers destinataires municipaux qui en ont fait la demande. [Veuillez consulter ces ressources](#) sur le site Web de la FCM.

Études de cas

Les [études de cas](#) suivantes ont été élaborées en 2014-2015 :

ALBERTA

Protéger la rivière Beaver contre les nutriments destructeurs
Ville de Cold Lake (FMV 10114)

Jasper élabore un plan de développement durable
Municipalité de Jasper (FMV 9439)

COLOMBIE-BRITANNIQUE

La collectivité de l'île de Vancouver étudie la possibilité de recourir à l'énergie marémotrice
Ville de Campbell River (FMV 10315)

Plan communautaire en matière d'énergie et d'émissions : étapes 1 à 3 de Partenaires dans la protection du climat
District régional de Nanaimo (GMF 7194)

Essai de cogénération sur le terrain du Centre de contrôle de la pollution du Grand Nanaimo
District régional de Nanaimo (FMV 9069)

Les municipalités rurales s'unissent pour élaborer un plan énergétique
District régional de la rivière de la Paix (FMV 10319)

Une petite ville s'engage sur la voie de la durabilité grâce à des plans énergétiques
Ville de Pitt Meadows (FMV 10151)

Étude portant sur l'utilisation de sédiments comme source de remblai
District de Squamish (FMV 11046)

Feu vert pour l'utilisation d'un bâtiment industriel à des fins communautaires
District de Squamish (FMV 10432)

MANITOBA

Écologisation du centre communautaire de Morden
Ville de Morden (FMV 10344)

Un plan sur 20 ans pour une croissance durable
Ville de Thompson (FMV 10213)

Projet d'amélioration de la qualité de l'eau et de réduction des pertes
Ville de Virden (FMV 9863)

Collecte de données sur les déplacements à bicyclette grâce à la technologie GPS
Ville de Winnipeg (FMV 10204)

NOUVEAU-BRUNSWICK

La Ville jette les bases de la durabilité
Ville de Saint John (FMV 10014)

La Ville de Saint John examine différentes options pour
l'aménagement d'un système énergétique de quartier
Ville de Saint John (FMV 10062)

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

Plan intégré de développement durable municipal
Ville de Corner Brook (FMV 10139)

Forage d'un nouveau puits pour l'approvisionnement
en eau
Ville de St. George's (FMV 5348)

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Un projet de minicentrale hydroélectrique pour une
collectivité nordique
Communauté à charte de Whati (FMV 5700)

NOUVELLE-ÉCOSSE

Remise en état du système de traitement des eaux usées
datant des années 1970
Municipalité du district d'Argyle (FMV 10313)

Lockeport élabore une vision d'avenir pour sa collectivité
Ville de Lockeport (FMV 10054)

Des municipalités font équipe pour une stratégie
énergétique
Municipalité du district de Shelburne
(FMV 10268)

Rénovation ou nouvelle construction? Telle est la
question!
Municipalité du district de Shelburne
(FMV 10386)

Centre communautaire Dr. Carson & Marion Murray,
phases 1 et 2
Ville de Springhill (FMV 5040)

ONTARIO

Un plan axé sur la viabilité de la collectivité
Ville de Blue Mountains (FMV 9574)

Mise à l'essai de la collecte porte-à-porte des déchets
organiques
Comté de Brant (FMV 9633)

Instaurer un équilibre grâce à un plan de gestion des
zones riveraines
Municipalité de Chatham-Kent (FMV 10203)

Un plan catalyseur pour le réaménagement des friches
industrielles
Ville de Fort Erie (FMV 7190)

La rénovation énergétique sauve une maison
patrimoniales
Ville de Halton Hills (FMV 9208)

La Ville étend sa stratégie de détournement des déchets
aux appartements et aux condominiums
Ville d'Hamilton (FMV 9326)

Kingston envisage d'apporter des améliorations
écoénergétiques à 37 bâtiments
Ville de Kingston (FMV 10267)

Plan intégré de développement durable de collectivité
(PIDDC) régional
Comtés unis de Leeds et Grenville (FMV 10257)

Initiative de gestion des déchets de Madawaska Valley
Canton de Madawaska Valley (FMV 9609)

Élargissement du système énergétique de quartier de
Markham – Markham Centre
Ville de Markham (FMV 9232)

Élargir « l'empreinte verte » de la durabilité
Ville de Markham (FMV 10002)

Compostage des déchets organiques dans la capitale
nationale
Ville d'Ottawa (FMV 9346)

Préserver la qualité de vie de la collectivité insulaire
Ville de Northeastern Manitoulin and the Islands (FMV
10279)

Système énergétique de quartier : une option pour une
zone écocommunautaire
Région de Peel (FMV 10254)

Des municipalités s'unissent pour protéger un bassin versant

Association environnementale du bras Severn/Ville de Midland (FMV 7093)

Évaluation environnementale de site de phase II et plan de réhabilitation, site Cooper
Ville de Stratford (FMV 10290)

Étude sur le nettoyage des membranes de l'usine de traitement de l'eau
Ville de Thunder Bay (FMV 10019)

Toronto hausse les standards en matière de développement vert
Ville de Toronto (FMV 7214)

Exhibition Place de Toronto éclaire un sentier pédestre avec des lampes DEL
Ville de Toronto (FMV 10024)

Harmonisation des politiques dans une zone éco-industrielle
Office de protection de la nature de la communauté urbaine de Toronto et de la région (FMV 10258)

Trois cantons collaborent à un plan de durabilité
Cantons d'Uxbridge, de Brock et de Scugog (FMV 10206)

Amélioration du traitement et de la gestion du centrat de l'usine de traitement des eaux usées de Kitchener
Région de Waterloo (FMV 10128)

Améliorer le transport collectif pour réduire la circulation et la construction routières
Région de Waterloo (FMV 9712)

Édifice des services d'enquête du Service de police régional de Waterloo
Région de Waterloo (FMV 9135)

Un canton au diapason de la revitalisation
Canton de West Lincoln (FMV 9571)

Un quartier riverain s'engage sur la voie de la durabilité
Ville de Whitby (FMV 9741)

QUÉBEC

Bromont en 2030 : une vision collective axée sur la durabilité
Ville de Bromont (FMV 10249)

Un bâtiment exemplaire pour le développement vert
Ville de Montréal (FMV 5643)

Une démarche en faveur de la durabilité
Ville de Rivière-du-Loup (FMV 10214)

Fertilisation des terres agricoles avec des boues d'épuration
Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (FMV 9286)

Études de cas associées aux Prix des collectivités durables de 2015

* Projets financés par le FMV

En 2014-2015, la FCM a élaboré des études de cas consacrées aux lauréats des Prix des collectivités durables de 2015 répertoriés ci-dessous par secteurs :

SITES CONTAMINÉS – PLAN

Ville de Langley (Colombie-Britannique)
Stratégie de réaménagement de sites contaminés

SITES CONTAMINÉS – PROJET

Ville de Kingston (Ontario)
Projet de décontamination des eaux souterraines du Parc Emma-Martin

ÉNERGIE - PLAN

Ville de Surrey (Colombie-Britannique)
Stratégie communautaire de lutte contre les changements climatiques*

ÉNERGIE - PROGRAMME

Municipalité régionale d'Halifax (Nouvelle-Écosse)
Solar City*

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE QUARTIER - PLAN

Arrondissement de Saint-Laurent, Ville de Montréal (Québec)
Plan « TOD Bois-Franc »

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE QUARTIER – MENTION HONORABLE

Ville de Richmond (Colombie-Britannique)
Plan d'aménagement du centre-ville

TRANSPORTS - PROJET

Ville d'Ottawa (Ontario)
Projet de voies cyclables séparées sur l'avenue Laurier

MATIÈRES RÉSIDUELLES – PROGRAMME – 1^{er} lauréat ex aequo

Ville de Whitehorse (Yukon)
Mise en œuvre du Plan d'action visant les déchets solides

MATIÈRES RÉSIDUELLES – PROGRAMME – 2^e lauréat ex aequo

Ville de Cap Saint-Georges (Terre-Neuve-et-Labrador)
Réduction et recyclage des matières résiduelles d'une petite municipalité

EAU – PROGRAMME

Ville d'Okotoks (Alberta)
Projet de conservation, d'efficacité et de productivité en matière d'eau*

Webinaires du FMV

* Offerts en anglais

La FCM a produit les webinaires suivants en 2014-2015 :

Le Cercle des lauréats : Leçons apprises de projets exemplaires visant des sites contaminés*
Vendredi 27 février 2015

Avant-première : Programme de leadership en gestion des actifs du FMV*
Vendredi 30 janvier 2015

Le Cercle des lauréats : Le leadership des municipalités québécoises en développement durable
Jeudi 22 janvier 2015

Le Cercle des lauréats : Leçons apprises par les gagnants des Prix des collectivités durables 2015
Jeudi 15 janvier 2015

Autres ressources du FMV

Les autres ressources du FMV élaborées en 2014-2015 sont les suivantes :

Feuilles de route pour les sites contaminés (mises à jour annuellement)
Aperçu du financement des sites contaminés du FMV
Exemples de partenariats pour les projets de sites contaminés
Bulletin électronique *FCM-Enviro* (quatre éditions)

Ressources du programme partenaires dans la protection du climat

Webinaires

* Offerts en anglais

La FCM a produit les webinaires suivants pour le programme PPC en 2014-2015 :

Préparatifs au programme des Partenaires dans la protection du climat
Mardi 31 mars 2015 – Une version anglaise de ce webinaire a eu lieu le 26 mars 2015

Demandez conseil à un expert : outils et ressources pour l'adaptation aux changements climatiques*
Mercredi 26 novembre 2014

Financement des initiatives locales axées sur l'énergie et la lutte contre le changement climatique*
Mercredi 29 octobre 2014

Initiatives énergétiques municipales : demandez conseil à un champion des PPC
Mardi 8 juillet 2014

Les histoires de réussite de l'étape 5 de PPC

Les histoires de réussite suivantes sur l'étape 5 du programme PPC ont été publiées en 2014-2015 :

[Ville de Surrey \(Colombie-Britannique\)](#)
[Ville de Fredericton \(Nouveau-Brunswick\)](#)
[Ville d'Edmonton \(Alberta\)](#)
[Ville de Calgary \(Alberta\)](#)
[Région de Waterloo \(Ontario\)](#)
[Ville de Nelson \(Colombie-Britannique\)](#)
[Ville de Bathurst \(Nouveau-Brunswick\)](#)
[Ville de Yellowknife \(Yukon\)](#)

Autres ressources de PPC

Les autres ressources produites pour le programme PPC en 2014-2015 sont :

[Mécanismes optionnels de financement](#)
[Des résultats tangibles – Le rapport national sur les mesures 2013 du PPC](#)
[Réalisation de l'étape 5 : Lignes directrices pour la production et le suivi de rapports](#)
[Les 20 ans du programme PPC](#)



Annexe H : États financiers vérifiés

Les états financiers de 2014-2015 préparés par KPMG sont présentés ci-dessous en version bilingue.

Financial Statements of the
États financiers de la

**FEDERATION OF CANADIAN
MUNICIPALITIES - GREEN MUNICIPAL FUND**

**FÉDÉRATION CANADIENNE DES
MUNICIPALITÉS - FONDS MUNICIPAL VERT**

Year ended March 31, 2015
Exercice clos le 31 mars 2015

**FEDERATION OF CANADIAN MUNICIPALITIES - GREEN MUNICIPAL FUND
FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS - FONDS MUNICIPAL VERT**

TABLE OF CONTENTS

Independent Auditors' Report

Financial Statements

Statement of Financial Position

Statement of Operations

Statement of Changes in Fund Balance

Statement of Cash Flows

Notes to Financial Statements

TABLE DES MATIÈRES

Rapport des auditeurs indépendants

États financiers

État de la situation financière

État des résultats

État de l'évolution du solde du fonds

État des flux de trésorerie

Notes afférentes aux états
financiers



KPMG LLP
Suite 1800
150 Elgin Street
Ottawa ON K2P 2P8
Canada

Telephone (613) 212-KPMG (5764)
Fax (613) 212-2896
Internet www.kpmg.ca

INDEPENDENT AUDITORS' REPORT

To the National Board of Directors and Members of
the Federation of Canadian Municipalities

We have audited the accompanying financial statements of the Federation of Canadian Municipalities - Green Municipal Fund, which comprise the statement of financial position as at March 31, 2015, the statements of operations, changes in fund balance and cash flows for the year then ended, and notes, comprising a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's Responsibility for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditors' Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on our judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, we consider internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au Conseil national d'administration et aux membres de la
Fédération canadienne des municipalités

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fédération canadienne des municipalités - Fonds municipal vert, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, les états des résultats, de l'évolution du solde du fonds et flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.



We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion

In our opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Federation of Canadian Municipalities - Green Municipal Fund as at March 31, 2015, and its results of operations, changes in fund balance and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Chartered Professional Accountants,
Licensed Public Accountants

June 7, 2015
Ottawa, Canada

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fédération canadienne des municipalités - Fonds municipal vert au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de son exploitation, de l'évolution du solde du fonds et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptables professionnels agréés,
experts-comptables autorisés

Le 7 juin 2015
Ottawa (Canada)

FEDERATION OF CANADIAN MUNICIPALITIES - GREEN MUNICIPAL FUND
FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS - FONDS MUNICIPAL
VERT

Statement of Financial Position
 État de la situation financière

March 31, 2015, with comparative information for 2014
 31 mars 2015, avec informations comparatives de 2014

	2015	2014	
Assets			Actifs
Current assets:			Actifs à court terme
Cash	\$ 5,167,500	\$ 5,345,600	Encaisse
Short-term investments (note 3)	123,968,500	60,233,000	Placements à court terme (note 3)
Interest receivable	3,646,700	3,409,700	Intérêts à recevoir
Other receivables	82,700	2,127,400	Autres débiteurs
Interfund receivable (note 4)	176,600	80,700	Débiteurs interfonds (note 4)
Current portion of loans receivable (note 5)	30,006,100	49,440,200	Prêts à recevoir échéant à moins d'un an (note 5)
Prepaid expenses	19,800	26,200	Frais payés d'avance
	163,067,900	120,662,800	
Long-term investments (note 3)	281,847,800	335,018,600	Placements à long terme (note 3)
Loans receivable (note 5)	190,769,400	181,291,400	Prêts à recevoir (note 5)
Tangible capital and intangible assets (note 6)	789,000	911,200	Immobilisations corporelles et actifs incorporels (note 6)
	\$ 636,474,100	\$ 637,884,000	
Liabilities and Fund Balance			Passifs et solde du fonds
Current liabilities:			Passifs à court terme
Accounts payable and accrued liabilities (note 7)	\$ 1,006,200	\$ 4,297,900	Créditeurs et charges à payer (note 7)
Grants payable (note 8)	39,456,600	41,585,300	Subventions à payer (note 8)
	40,462,800	45,883,200	
Fund balance:			Solde du fonds
Invested in tangible capital and intangible assets	789,000	911,200	Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels
Reserve for non-performing loans (note 9)	12,874,900	12,154,800	Réserve pour prêts délinquants (note 9)
Externally restricted	582,347,400	578,934,800	Affecté d'origine externe
	596,011,300	592,000,800	
Commitments (note 11)			Engagements (note 11)
	\$ 636,474,100	\$ 637,884,000	

See accompanying notes to financial statements.
 Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

On behalf of the Board: / Au nom du conseil,



Brad Woodside, President/Président



Claude Dauphin, Past-President / Président sortant

FEDERATION OF CANADIAN MUNICIPALITIES - GREEN MUNICIPAL FUND
FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS - FONDS MUNICIPAL
VERT

Statement of Operations
 État des résultats

Year ended March 31, 2015, with comparative information for 2014
 Exercice clos le 31 mars 2015, avec informations comparatives de 2014

	2015	2014	
Revenue:			Revenus
Investments	\$ 14,401,100	\$ 13,703,000	Placements
Interest on loans	5,430,200	5,659,100	Intérêts sur prêts
Other	30,300	36,100	Autres
	19,861,600	19,398,200	
Operating expenses:			Dépenses d'exploitation
Personnel costs	4,870,200	4,413,100	Frais de personnel
Other operating expenses	3,352,400	3,457,200	Autres dépenses d'exploitation
Amortization of tangible capital and intangible assets	278,900	218,400	Amortissement des immobilisations corporelles et actifs incorporels
Occupancy costs	547,100	494,100	Frais d'occupation
	9,048,600	8,582,800	
Excess of revenue over expenses before grants	10,813,000	10,815,400	Excédent des revenus sur les dépenses avant subventions
Grants (note 8)	6,802,500	7,377,900	Subventions (note 8)
Excess of revenue over expenses	\$ 4,010,500	\$ 3,437,500	Excédent des revenus sur les dépenses

See accompanying notes to financial statements.
 Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FEDERATION OF CANADIAN MUNICIPALITIES - GREEN MUNICIPAL FUND
FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS - FONDS MUNICIPAL VERT

Statement of Changes in Fund Balance
 État de l'évolution du solde du fonds

Year ended March 31, 2015, with comparative information for 2014
 Exercice clos le 31 mars 2015, avec informations comparatives de 2014

	Invested in tangible capital and intangible assets/ Investis en immobilisations corporelles et actifs incorporels	Reserve for non- performing loans/ Réserve pour prêts délinquants	Externally restricted/ Affecté d'origine externe	Total 2015	Total 2014	
Balance, beginning of year	\$ 911,200	\$ 12,154,800	\$ 578,934,800	\$ 592,000,800	\$ 588,563,300	Solde au début de l'exercice
Excess of revenue over expenses	-	-	4,010,500	4,010,500	3,437,500	Excédent des revenus sur les dépenses
Amortization of tangible capital and intangible assets	(278,900)	-	278,900	-	-	Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels
Purchase of tangible capital and intangible assets	156,700	-	(156,700)	-	-	Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels
Transfer to Reserve for non-performing loans (note 9)	-	720,100	(720,100)	-	-	Transfert à la Réserve pour prêts délinquants (note 9)
Balance, end of year	\$ 789,000	\$ 12,874,900	\$ 582,347,400	\$ 596,011,300	\$ 592,000,800	Solde à la fin de l'exercice

See accompanying notes to financial statements.
 Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FEDERATION OF CANADIAN MUNICIPALITIES - GREEN MUNICIPAL FUND
FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS - FONDS MUNICIPAL
VERT

Statement of Cash Flows
 État des flux de trésorerie

Year ended March 31, 2015, with comparative information for 2014
 Exercice clos le 31 mars 2015, avec informations comparatives de 2014

	2015	2014	
Cash provided by (used in):			Provenance (utilisation des fonds)
Operating activities:			Activités d'exploitation
Excess of revenue over expenses	\$ 4,010,500	\$ 3,437,500	Excédent des revenus sur les dépenses
Items not affecting cash:			Éléments sans incidence
Amortization of premium/discount on investments	(5,062,400)	(5,607,700)	Amortissement des primes/escomptes sur les placements
Net realized loss on sales of investments	370,400	634,800	Perte nette réalisée sur cession de placements
Amortization of tangible capital and intangible assets	278,900	218,400	Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels
Changes in non-cash operating working capital items	(3,702,200)	(6,307,500)	Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation
	(4,104,800)	(7,624,500)	
Investing activities:			Activités d'investissement
Purchase of investments	(241,425,100)	(255,367,800)	Acquisition de placements
Sale of investments	235,552,400	269,084,300	Cession de placements
Net decrease (increase) in loans receivable	9,956,100	(3,790,700)	Diminution (augmentation) nette des prêts à recevoir
Purchase of tangible capital and intangible assets	(156,700)	(83,000)	Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels
	3,926,700	9,842,800	
Increase (decrease) in cash	(178,100)	2,218,300	Augmentation (diminution) de l'encaisse
Cash, beginning of year	5,345,600	3,127,300	Encaisse au début de l'exercice
Cash, end of year	\$ 5,167,500	\$ 5,345,600	Encaisse à la fin de l'exercice

See accompanying notes to financial statements.
 Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FEDERATION OF CANADIAN MUNICIPALITIES - GREEN MUNICIPAL FUND

Notes to Financial Statements

Year ended March 31, 2015

FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS - FONDS MUNICIPAL VERT

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2015

1. Purpose of the organization:

On March 18, 1937, the Federation of Canadian Mayors and Municipalities (FCMM) was created from the merger of the 36-year old Union of Canadian Municipalities and the Dominion Conference of Mayors, formed two years earlier. On February 2, 1967, the FCMM was incorporated by letters patent under Part II of the Canada Corporations Act. At that time, charitable status was sought and obtained from Canada Revenue Agency. Supplementary Letters Patent changed the name of the organization to Federation of Canadian Municipalities (FCM) on August 9, 1976. Effective August 6, 2014, FCM continued its incorporation to the Canada Not-for-profit Corporations Act. Owing to its charitable status, FCM is not subject to income taxes.

FCM is the national leader and voice of local governments, shaping the national agenda and fostering strong and effective local governments. FCM membership includes Canada's largest cities, the major provincial and territorial municipal associations, and rural and urban communities.

In April 2000, FCM received from the Government of Canada \$100,000,000 to set up the Green Municipal Investment Fund (GMIF) and \$25,000,000 for the Green Municipal Enabling Fund (GMEF). Both funds were established to stimulate investment in innovative municipal projects and practices to improve the environmental performance of Canadian municipalities. In April 2002, FCM received an additional \$100,000,000 for the GMIF and \$25,000,000 for the GMEF. As of March 31, 2005, the GMIF and GMEF have been merged into one fund called Green Municipal Fund (GMF). In July 2005, FCM received another \$300,000,000.

1. Nature des opérations et mission

La Fédération Canadienne des Maires et des Municipalités (FCMM) a été créée le 18 mars 1937 suite à la fusion de l'Union Canadienne des Municipalités, datant de 36 ans, et de la Conférence des maires du Dominion, créée deux ans auparavant. Le 2 février 1967, la FCMM a été incorporée par lettres patentes en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes. À ce moment là, FCMM a demandé et obtenu le statut d'organisme de charité de l'Agence canadienne du revenu. Le 9 août 1976, des lettres patentes supplémentaires ont été obtenues afin de changer le nom de l'organisme pour la Fédération canadienne des municipalités (FCM). À compter du 6 août 2014, FCM a poursuivi son incorporation à la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. Étant un organisme de charité, la FCM est exonérée de l'impôt sur le revenu.

La FCM est le leader et la voix des gouvernements locaux à l'échelle nationale, façonnant l'ordre du jour national et favorisant des gouvernements locaux forts et efficaces. La FCM se compose de représentants des plus grandes villes du Canada, les associations municipales provinciales et territoriales, et communautés rurales et urbaines.

La FCM a reçu 100 000 000 \$ du gouvernement du Canada en avril 2000 pour l'établissement du Fonds d'investissement municipal vert (FIMV) et 25 000 000 \$ pour l'établissement du Fonds d'habilitation municipal vert (FHMV). Ces fonds ont été créés afin de stimuler l'investissement dans des projets et des pratiques municipales novateurs dans le but d'améliorer l'efficacité environnementale des municipalités canadiennes. La FCM a reçu en avril 2002 des montants supplémentaires de 100 000 000 \$ pour le FIMV et 25 000 000 \$ pour le FHMV. Le 31 mars 2005, le FIMV et le FHMV ont été fusionnés pour former le Fonds municipal vert (FMV). La FCM a reçu un montant supplémentaire de 300 000 000 \$ en juillet 2005.

FEDERATION OF CANADIAN MUNICIPALITIES - GREEN MUNICIPAL FUND

Notes to Financial Statements (continued)

Year ended March 31, 2015

FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS - FONDS MUNICIPAL VERT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2015

2. Significant accounting policies:

The financial statements have been prepared by management in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations and include the following significant accounting policies:

(a) Basis of presentation:

FCM follows the restricted fund method of accounting for contributions for not-for-profit organizations.

These financial statements report the activities of the Green Municipal Fund only. They do not report on the other funds of the FCM.

(b) Fund accounting:

In accordance with the principles of fund accounting, FCM maintains its accounting records to ensure that limitations and restrictions placed on the use of available resources are observed. Under this method, resources are classified for accounting and reporting purposes into funds that are in accordance with specific activities or objectives. Accordingly, separate accounts are maintained for the General Fund and the externally restricted Green Municipal Fund.

Green Municipal Fund (GMF):

GMF supports through grants and loans the implementation of innovative environmental projects undertaken by Canadian municipalities and other public and private sector partners.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes.

a) Mode de présentation

La FCM comptabilise les contributions selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés s'appliquant aux organismes sans but lucratif.

Ces états financiers présentent les activités du Fonds municipal vert seulement. Ils ne rendent pas compte des autres fonds de la FCM.

b) Comptabilité par fonds

Conformément aux usages de la comptabilité par fonds, FCM tient ses registres comptables afin d'assurer que les limites et les restrictions qui s'appliquent aux ressources disponibles soient respectées. Selon cette méthode, toutes les ressources sont présentées dans des fonds distincts selon l'activité ou les objectifs poursuivis. Par conséquent, des fonds séparés sont maintenus pour les activités du Fonds général et pour le affecté d'origine externe Fonds municipal vert.

Fonds municipal vert (FMV)

FMV permet la réalisation de projets environnementaux innovateurs par le biais de subventions et prêts aux municipalités canadiennes ou de leurs partenaires publics ou privés.

**FEDERATION OF CANADIAN
MUNICIPALITIES - GREEN MUNICIPAL
FUND**

Notes to Financial Statements (continued)

Year ended March 31, 2015

**FÉDÉRATION CANADIENNE DES
MUNICIPALITÉS - FONDS MUNICIPAL
VERT**

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2015

2. Significant accounting policies (continued):

(c) Financial instruments:

Financial instruments are recorded at fair value on initial recognition. Equity instruments that are quoted in an active market are subsequently measured at fair value. All other financial instruments are subsequently recorded at cost or amortized cost, unless management has elected to carry the instruments at fair value. FCM has not elected to carry any such financial instruments at fair value.

Transaction costs incurred on the acquisition of financial instruments measured subsequently at fair value are expensed as incurred. All other financial instruments are adjusted by transaction costs incurred on acquisition and financing costs, which are amortized using the straight-line method.

Financial assets are assessed for impairment on an annual basis at the end of the fiscal year if there are indicators of impairment. If there is an indicator of impairment, FCM determines if there is a significant adverse change in the expected amount or timing of future cash flows from the financial asset. If there is a significant adverse change in the expected cash flows, the carrying value of the financial asset is reduced to the highest of the present value of the expected cash flows, the amount that could be realized from selling the financial asset or the amount FCM expects to realize by exercising its right to any collateral. If events and circumstances reverse in a future period, an impairment loss will be reversed to the extent of the improvement, not exceeding the initial impairment change.

2. Principales conventions comptables (suite)

c) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a décidé de comptabiliser les instruments à la juste valeur. La FCM n'a pas choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, qui sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation à la fin de chaque exercice lorsque des faits ou des circonstances l'indiquent. Le cas échéant, la FCM détermine s'il y a un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est réduite à la valeur la plus élevée entre la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus, la somme pouvant être obtenue de la vente de l'actif, et la somme qu'elle prévoit d'obtenir si elle exerce son droit à l'égard d'une garantie financière. Ultérieurement, en cas de renversement des faits ou des circonstances, la FCM comptabilise une reprise de perte de valeur dans la mesure de l'amélioration, qui n'excède pas la charge de dépréciation initiale.

**FEDERATION OF CANADIAN
MUNICIPALITIES - GREEN MUNICIPAL
FUND**

Notes to Financial Statements (continued)

Year ended March 31, 2015

**FÉDÉRATION CANADIENNE DES
MUNICIPALITÉS - FONDS MUNICIPAL
VERT**

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2015

2. Significant accounting policies (continued):

(d) Revenue recognition:

Receipts in restricted funds and unrestricted receipts in other funds are recognized as revenue in the appropriate fund when received or receivable.

Interest revenue is recognized in the particular fund to which it applies on an accrual basis.

(e) Loans receivable:

Loans are determined to be impaired when payments are contractually past due or where FCM's management is of the opinion that the loan should be regarded as impaired. An exception may be made where management determines that the loan is well secured and the collection efforts are reasonably expected to result in either repayment of the loan or its restoration according to the terms of the contract.

Actual write-offs, net of recoveries, are expensed and then applied against the internally restricted Reserve for non-performing loans. The Reserve for non-performing loans is described in note 9.

(f) Tangible capital and intangible assets:

Tangible capital and intangible assets are recorded at cost. Repairs and maintenance costs are charged to expense. Betterments which extend the estimated life of an asset are capitalized. When a capital asset no longer contributes to FCM's ability to provide services, its carrying amount is written down to its residual value.

2. Principales conventions comptables (suite)

d) Constatation des revenus

Les rentrées de trésorerie dans les fonds affectés et les rentrées de trésorerie non affectées dans d'autres fonds sont constatées comme revenus dans les fonds appropriés lorsque reçues ou à recevoir.

Les revenus d'intérêts sont constatés dans le fonds auquel ils se rapportent selon la comptabilité d'exercice.

e) Prêts à recevoir

Un prêt est jugé douteux lorsque, selon l'accord contractuel, les paiements sont en retard ou lorsque la direction de la FCM est d'avis que le prêt devrait être considéré douteux. Une exception peut être faite lorsque la direction détermine que le prêt est bien garanti et qu'on peut raisonnablement prévoir que les efforts de recouvrement permettront le remboursement du prêt ou sa restauration selon les termes contractuels.

Les radiations de l'exercice, nettes des recouvrements, sont passés en charge et ensuite appliquées à la Réserve affecté d'origine interne pour prêts délinquants. La Réserve pour prêts délinquants est décrite à la note 9.

f) Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont comptabilisés au prix coûtant. Les coûts de réparation et d'entretien sont passés en charges. Les améliorations qui prolongent la durée estimative d'un bien sont capitalisées. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus aux activités de la FCM, sa valeur comptable nette est amortie à sa valeur résiduelle.

**FEDERATION OF CANADIAN
MUNICIPALITIES - GREEN MUNICIPAL
FUND**

Notes to Financial Statements (continued)

Year ended March 31, 2015

**FÉDÉRATION CANADIENNE DES
MUNICIPALITÉS - FONDS MUNICIPAL
VERT**

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2015

2. Significant accounting policies (continued):

(f) Tangible capital and intangible assets (continued):

Tangible capital and intangible assets are amortized on a straight-line basis using the following annual rates:

Asset	Term
Tangible capital:	
Furniture and equipment	5 years
Leasehold improvements	period of lease
Computer hardware	3 to 5 years
Intangible assets:	
Computer software	3 to 5 years
Customer relations management	10 years

(g) Grants:

Grants are recognized as an expense in the period in which the Board approval process has been completed.

(h) Use of estimates:

The preparation of the financial statements requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosure of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenue and expenses during the year. Actual results could differ from those estimates. These estimates are reviewed annually and, as adjustments become necessary, they are recognized in the financial statements in the period they become known.

2. Principales conventions comptables (suite)

f) Immobilisations corporelles et actifs incorporels (suite)

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont amortis selon la méthode linéaire aux taux annuels suivants :

Actif	Durée
Immobilisations corporelles	
Mobilier et équipement	5 ans
Améliorations locatives	durée du bail
Équipement informatique	3 à 5 ans
Actifs incorporels	
Logiciels	3 à 5 ans
Gestion des relations-clients	10 ans

g) Subventions

Les subventions sont constatées comme dépense dans l'exercice au cours duquel le processus d'approbation a été complété par le Conseil.

h) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations font l'objet d'une révision annuelle et si des rajustements sont nécessaires, ceux-ci sont inscrits aux états financiers dans la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

**FEDERATION OF CANADIAN
MUNICIPALITIES - GREEN MUNICIPAL
FUND**

Notes to Financial Statements (continued)

Year ended March 31, 2015

**FÉDÉRATION CANADIENNE DES
MUNICIPALITÉS - FONDS MUNICIPAL
VERT**

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2015

3. Investments:

Short-term investments:

	2015	2014	
Short-term bonds	\$ 123,968,500	\$ 60,233,000	Obligations à court terme

Long-term investments:

	2015	2014	
Supranational bonds	\$ -	\$ 78,023,100	Obligations supranationales
Federal bonds	5,104,300	5,375,400	Obligations fédérales
Provincial bonds	69,971,000	73,207,900	Obligations provinciales
Corporate bonds	188,480,500	162,806,400	Obligations corporatives
Municipal bonds	18,292,000	15,605,800	Obligations municipales
Long-term investments	\$ 281,847,800	\$ 335,018,600	Placements à long terme

GMF's fixed income notes have interest rates ranging from 0.0% to 7.5% and maturity dates ranging from April 9, 2015 to December 31, 2108.

Les billets à revenu fixe du FMV ont des taux d'intérêt qui varient entre 0,0% et 7,5% avec des dates d'échéance qui vont du 9 avril 2015 au 31 décembre 2108.

4. Interfund receivable and payable:

These balances are without defined terms of repayment and are non-interest-bearing.

4. Interfonds - débiteurs et créditeurs

Ces soldes sont sans modalités de remboursement et sans intérêts.

**FEDERATION OF CANADIAN
MUNICIPALITIES - GREEN MUNICIPAL
FUND**

Notes to Financial Statements (continued)

Year ended March 31, 2015

**FÉDÉRATION CANADIENNE DES
MUNICIPALITÉS - FONDS MUNICIPAL
VERT**

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2015

5. Loans receivable:

5. Prêts à recevoir

	2015		2014	
Municipalities and Municipal Corporations	\$ 208,728,000	\$ 218,121,600		Municipalités et corporations municipales
Corporations	12,047,500	12,610,000		Corporations
	220,775,500	230,731,600		
Less current portion	30,006,100	49,440,200		Moins la tranche échéant à moins d'un an
	\$ 190,769,400	\$ 181,291,400		

Maturities and interest rates/Maturités et taux d'intérêts

	1 to 5 years/ 1 à 5 ans	Rate/ Taux	Greater than 5 years/ Plus de 5 ans	Rate/ Taux	
Municipalities and Municipal Corporations	\$ 30,171,700	0.6% to/à 5.8%	\$ 178,556,300	to/à 4.2%	Municipalités et corporations municipales
Corporations	1,442,800	6%	10,604,700	7.5%	Corporations
	\$ 31,614,500		\$ 189,161,000		

Loan repayments expected over the next five years based on the same terms and conditions are as follows:

Les remboursements en capital prévu au cours des cinq prochains exercices selon les mêmes termes et conditions sont les suivants :

2016	\$ 30,006,100
2017	17,719,900
2018	16,228,900
2019	13,909,900
2020	14,649,600

\$ 92,514,400

**FEDERATION OF CANADIAN
MUNICIPALITIES - GREEN MUNICIPAL
FUND**

Notes to Financial Statements (continued)

Year ended March 31, 2015

**FÉDÉRATION CANADIENNE DES
MUNICIPALITÉS - FONDS MUNICIPAL
VERT**

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2015

6. Tangible capital and intangible assets:

6. Immobilisations corporelles et actifs incorporels

	2015		2014		
	Cost/ Coût	Accumulated amortization/ Amortissement cumulé	Net book value/ Valeur nette	Net book value/ Valeur nette	
Tangible capital assets:					Immobilisations corporelles :
Furniture and equipment	\$ 498,600	\$ 427,500	\$ 71,100	\$ 184,600	Mobilier et équipement
Leasehold improvements	909,600	403,900	505,700	587,800	Améliorations locatives
Computer hardware	69,700	52,400	17,300	6,800	Équipement informatique
Intangible assets:					Actifs incorporels :
Computer software	142,000	62,500	79,500	13,500	Logiciels
Customer relations management	175,900	60,500	115,400	118,500	Gestion des relations - clients
	\$1,795,800	\$ 1,006,800	\$ 789,000	\$ 911,200	

GMF's cost and accumulated amortization at March 31, 2014 amounted to \$1,639,100 and \$727,900 respectively.

Le prix coûtant et l'amortissement cumulé du FMV au 31 mars 2014 s'élevaient respectivement à 1 639 100 \$ et 727 900 \$.

7. Accounts payable and accrued liabilities:

7. Crédoeurs et charges à payer

As at year end, GMF had \$Nil payable for government remittances.

À la fin de l'exercice, le FMV n'avait aucune somme à payer au titre des remises gouvernementales.

**FEDERATION OF CANADIAN
MUNICIPALITIES - GREEN MUNICIPAL
FUND**

Notes to Financial Statements (continued)

Year ended March 31, 2015

**FÉDÉRATION CANADIENNE DES
MUNICIPALITÉS - FONDS MUNICIPAL
VERT**

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2015

8. Grants payable:

8. Subventions à payer

	2015		2014		
Balance, beginning of year	\$	41,585,300	\$	40,865,500	Solde au début de l'exercice
Approvals		6,802,500		7,377,900	Approbations
Disbursements		(8,931,200)		(6,658,100)	Décaissements
Balance, end of year	\$	39,456,600	\$	41,585,300	Solde à la fin de l'exercice

Management cannot reasonably estimate the amounts that will be disbursed in future years, as such the total balance is reported as current.

La direction ne peut déterminer raisonnablement le montant qui sera décaissé au cours du prochain exercice; ainsi, le solde total est présenté à court terme.

9. Reserve for non-performing loans:

GMF, under terms of the funding agreement, transfers to this reserve annually an amount equivalent to five per cent of its annual investment revenue for the purpose of managing risk from potentially non-performing loans.

9. Réserve pour prêts délinquants

En vertu de l'accord de financement, le FMV verse annuellement à cette réserve un montant équivalant à cinq pour cent de ses revenus annuels de placement afin de pourvoir aux prêts qui pourraient devenir délinquants.

10. Fund balance:

GMF's objectives when managing capital are to continue to comply with the external capital requirements specified in the agreement with the Government of Canada Capital consists of fund balance. The funds held are only available for the operations of the GMF.

10. Soldes de fonds

Les objectifs du FMV quant à la gestion de son capital, sont de continuer à se soumettre aux exigences en matière de capital d'origine externe spécifiées dans l'entente avec le gouvernement du Canada. Le capital du FMV se compose du solde du fonds. Les fonds Menus ne sont disponibles que pour les opérations du FMV.

GMF shall maintain the nominal value of the Fund Assets of at least \$500,000,000 excluding the value of the reserve for non-performing loans and the reserve for guarantees. As of March 31, 2015 this balance was equal to \$583,136,400 (2014 - \$579,846,000). From the \$500,000,000 dedicated to stimulate innovative municipal projects and practices or to improve the environmental performance of Canadian municipalities, a minimum amount of \$150,000,000 is restricted for the remediation and redevelopment of brownfields. GMF complies with the requirements of these externally restricted funds.

Le FMV doit maintenir la valeur nominale de l'actif du fonds à une somme d'au moins 500 000 000 \$ l'exclusion de la valeur de la réserve pour les prêts délinquants et de la réserve pour les garanties. Au, 31 mars 2015 ce solde était de 583 136 400 \$ (579 846 000 \$ en 2014). Du 500 000 000 \$ dédié à stimuler l'investissement dans des projets et des pratiques municipales novatrices, dans le but d'améliorer l'efficacité environnementale des municipalités canadiennes, un montant minimum de 150 000 000 \$ est restreint à la restauration et la remise en valeur de friches industrielles. Le FMV s'est conformé aux exigences de ces fonds affectés.

**FEDERATION OF CANADIAN
MUNICIPALITIES - GREEN MUNICIPAL
FUND**

Notes to Financial Statements (continued)

Year ended March 31, 2015

**FÉDÉRATION CANADIENNE DES
MUNICIPALITÉS - FONDS MUNICIPAL
VERT**

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2015

10. Fund balance (continued):

There have been no changes to the GMF's capital requirements and its overall strategy to capital remains unchanged from the prior year.

11. Commitments:

(a) GMF loans:

As at March 31, 2015, GMF had loans approved by the Board but undisbursed for a total amount of \$235,241,200 (2014 - \$239,162,200).

(b) Leases:

FCM and GMF are committed under operating leases for the office space and equipment over the next six years as follows:

	Office Space/ Espace de bureau	Office equipment/ Équipement de bureau	Total/ Total	
2016	\$ 556,600	\$ 2,900	\$ 559,500	2016
2017	589,000	–	589,000	2017
2018	612,300	–	612,300	2018
2019	637,000	–	637,000	2019
2020	663,100	–	663,100	2020
2021	338,500	–	338,500	2021
	\$ 3,396,500	\$ 2,900	\$ 3,399,400	

(c) Services:

In connection with its operations, GMF regularly enters into agreements for the purchase of services. Certain of these agreements extend beyond the end of the 2015 fiscal year. In the opinion of management, these agreements are in the normal course of GMF's operations, are not abnormal in amount or nature and do not include a high degree of speculative risk. The total commitment at March 31, 2015 is \$46,100.

10. Soldes de fonds (suite)

Il n'y a pas eu de changement aux exigences en matière de capital du FMV et sa stratégie générale relative à son capital n'a pas changé par rapport à l'exercice précédent.

11. Engagements

a) Prêts de FMV

Au 31 mars 2015, FMV avait des prêts approuvés par le Conseil mais non encore déboursés pour un montant total de 235 241 200 \$ (239 162 200 \$ en 2014).

b) Contrats de location-exploitation

La FCM et le FMV se sont engagés en vertu de contrats de location-exploitation pour de l'espace de bureau et de l'équipement pour les six prochains exercices de la façon suivante :

c) Services

Dans l'exercice de ses activités, le FMV conclut périodiquement des accords pour l'achat de services. Certains de ces accords s'étendent au-delà de la fin de l'exercice 2015. De l'avis de la direction, ces accords s'inscrivent dans le cours normal des activités de le FMV, leur montant et leur nature ne sortent pas de la normale et ils ne posent pas un risque spéculatif élevé. L'engagement total au 31 mars 2015 est de 46 100 \$.

**FEDERATION OF CANADIAN
MUNICIPALITIES - GREEN MUNICIPAL
FUND**

Notes to Financial Statements (continued)

Year ended March 31, 2015

**FÉDÉRATION CANADIENNE DES
MUNICIPALITÉS - FONDS MUNICIPAL
VERT**

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2015

12. Retirement benefits:

FCM matches employee RRSP contributions up to 5% of their salaries. Total employer contributions for the year were \$218,800 (2014 - \$200,700), which are recorded in personnel expenses.

13. Allocation of expenses:

During the year, a total amount of \$69,300 (2014 - \$69,900) was charged to GMF for its participation in various FCM events. These transactions were carried out in the normal course of operations and are recorded at fair market value.

FCM allocated administrative overhead costs as follows:

12. Avantages de retraite

L'employeur effectue des contributions aux REER des employés égales aux contributions de ceux-ci jusqu'à un maximum de 5 % du total du salaire annuel. Le total des contributions de l'employeur pour l'exercice sont de 218 800 \$ (200 700 \$ en 2014), qui sont comptabilisées en frais de personnel.

13. Ventilation des dépenses

Au cours de l'exercice, un montant total de 69 300 \$ (69 900 \$ en 2014) a été chargé par le FMV pour sa participation à différents événements organisés par la FCM. Ces transactions ont été effectuées dans le cours normal des activités et ont été mesurées à leur valeur marchande.

Les frais administratifs généraux engagés par la FCM se présentent comme suit :

	2015			2014			
	General Fund/ Fonds général	Green Municipal Fund/ Fonds municipal vert	Total/ Total	General Fund/ Fonds général	Green Municipal Fund/ Fonds municipal vert	Total/ Total	
Administrative overhead	\$ 2,931,200	\$ 1,446,900	\$4,378,100	\$ 2,836,700	\$ 1,381,700	\$4,218,400	Frais administratifs
	67%	33%	100%	67%	33%	100%	

**FEDERATION OF CANADIAN
MUNICIPALITIES - GREEN MUNICIPAL
FUND**

Notes to Financial Statements (continued)

Year ended March 31, 2015

**FÉDÉRATION CANADIENNE DES
MUNICIPALITÉS - FONDS MUNICIPAL
VERT**

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2015

14. Financial risks:

(a) Currency risk:

FCM believes that it is not exposed to significant currency and liquidity risks arising from its financial instruments.

(b) Interest rate risk:

FCM is exposed to interest rate risk with respect to its interest-bearing investments, as disclosed in note 3.

(c) Credit risk:

Credit risk refers to the risk that a counterparty may default on its contractual obligations resulting in a financial loss. FCM is exposed to credit risk with respect to the loans receivable and other receivables. FCM assesses, on a continuous basis, loans and other receivables and provides for any amounts that are not collectible in the allowance for doubtful accounts. At year end, there were no amounts allowed for in receivables.

14. Instruments financiers

a) Risque de change

La FCM estime ne pas courir de risque de change ou de liquidité important relativement à ses instruments financiers.

b) Risque de taux d'intérêt

La FCM est exposée à un risque de taux d'intérêt relativement à ses placements porteurs d'intérêt, comme il est indiqué à la note 3.

c) Juste valeur

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne respecte pas ses obligations contractuelles, entraînant une perte financière. FCM s'expose à un risque de crédit sur ses prêts en cours et autres sommes à recevoir. La FCM évalue continuellement ses prêts et autres sommes à recevoir et tient compte des montants irrécouvrables dans la provision pour créances douteuses. À la fin de l'exercice, les débiteurs ne comportaient aucune provision pour créances douteuses.



24, rue Clarence
Ottawa (Ontario) K1N 5P3

T. : 613-241-5221
F. : 613-241-7440
info@fcm.ca